189me année — N° 278 (6 pages) Un numéro : 10 centimes Lundi 28 novembre 1927

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

Abonnem. pris à la poste 30 c. en sus. Changem. d'adresse 50 c.

Bureaux { Administration : rue du Temple-Neuf 1. Rédaction : rue du Concert 6.

TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES

Canton, 20 c. *la ligne* corps 7 (prix minim. d'une annonce 75 c.). Mortuaires 30 c. Tardifs 50 c. Réclames 75 c., minim. 3.75.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.
Mesurage de filet à filet. — Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

Ville et Commune de Boudry

VENTE DE BOIS

La Commune de Boudry met en vente par voie de soumission les bois de service qui seront façonnés en 1927/28 dans ses forêts :

Guillaumeta	Div. 22	185	sapins	185	épicéas	cub. env.	280 m³
La Montagne	» 34	182	»	3	»	»	220 m³
Bettefontaine	» 14	40	»	11	»	»	25 m³
Treymont	» 42	347	»	90	»	»	250 m³
La Rochelle	» 61	152	»	26	»	»	130 m³

Pour les conditions, s'adresser au Bureau Communal de Boudry (Tél 40) et pour visiter au garde forestier Gustave Jaquet, à Boudry.

Les soumissions seront reçues par M. A. Breguet, directeur des forêts jusqu'au lundi 12 décembre 1927 sous pli fermé portant : Soumission, bois de service.

Boudry, le 24 novembre 1927.

CONSEIL COMMUNAL.

COMMUNE de HAUTERIVE

Soumission

La Commune d'Hauterive met en soumission sa coupe de bois, environ 150 stères et 2000 fagots, dans sa forêt de la côte de Chaumont.

Les soumissions devront être adressées au Président du Conseil communal, jusqu'au lundi 5 décembre, à midi, dernier délai.

Pour visiter, s'adresser à M. Jules VESSAZ, directeur des forêts.

Hauterive, 24 novembre 1927.

Conseil communal

COMMUNE de PESEUX

Permis de construction

Demande de M. Borioli, propriétaire à Peseux, de construire une maison d'habitation sur son terrain au quartier des Guches.

Les plans sont déposés au Bureau communal jusqu'au 6 décembre 1927.

Peseux, le 22 novembre 1927.

Conseil communal.

IMMEUBLES

VENTES ET ACHATS

A vendre, entre Neuchâtel et Serrières, belle propriété : 10 chambres de maître. Confort moderne. Garage. Terrasse-véranda. Jardin. Convient pour famille ou pensionnat. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Monruz-Dessus

Magnifique terrain à bâtir, sur territoire de Neuchâtel et de la Coudre, est à vendre en bloc ou par parcelles d'environ 800 à 1300 m², ou au gré des amateurs Vue imprenable, accès du tram.

Pour renseignements et visiter, s'adresser à M. Edouard BOILLOT, architecte, à Peseux.

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques d'immeubles à Serroue

Première vente

Le mardi 29 novembre 1927, à 16 heures, au restaurant du Chasseur, à Serroue sur Corcelles, l'office soussigné procédera par voie d'enchères publiques, et à la demande de créanciers hypothécaires et saisissants, à la vente des immeubles ci-après désignés appartenant à Alexis-Théophile BUCHS, à Peseux, savoir :

CADASTRE DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Art. 1019 pl. fo 48 Nos 50, 51, 52, 53, 54, **A Serroue. Devant les Maisons**, bâtiment places jardin et verger de 1989 m².
Estimation cadastrale : Fr. 10,000.—
Assurance du bâtiment . » 14.300 —
Estimation officielle : » 9,500.—

Art. 1027 pl. fo 49 Nos 30, 31, **A Serroue les Cernils**, verger et buissons de 1215 m². — Estimation cadastrale : Fr. 40.—.

Bâtiment à l'usage de : étal de boucherie, non encore estimé cadastralement mais assuré contre l'incendie pour la somme de Fr. 1200.—.
Estimation officielle de cet article Fr. 1000.—

Le bâtiment sis sur l'article 1019 est à l'usage d'habitation et comprend une cuisine avec grande cheminée pour y sécher la viande, et un four à pain, quatre chambres et dépendances, écurie et grange.

Les titulaires de servitudes qui, sous l'empire de l'ancien droit cantonal, ont pris naissance sans inscription au registre foncier, et qui n'ont pas encore été inscrites, sont sommés de produire leurs droits à l'office soussigné, dans les vingt jours, avec preuves à l'appui.

Sommation est faite aux créanciers hypothécaires et autres intéressés de produire à l'office, dans le même délai, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et frais.

Ceux d'entre eux dont le droit prime, d'après l'état des charges, un autre droit réel (servitude, charge foncière, droit de préemption, etc.) sont informés qu'ils peuvent exiger la double mise à prix prévue à l'article 141 al. 3 L. P. s'ils en font par écrit la demande à l'office dans les dix jours, faute de quoi ils seront censés renoncer à ce droit.

Les conditions de la vente, l'extrait du registre foncier ainsi que le rapport de l'expert, seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés dix jours avant celui des enchères.

Boudry, le 25 octobre 1927.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé : H.-C. MORARD.

Belle maculature à prix avantageux
au bureau du journal

ENCHÈRES

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères

de meubles, vins et liqueurs

Le **jeudi 1er décembre 1927, dès 9 heures**, l'Office des Poursuites vendra par voie d'enchères publiques, en son local de la rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, les meubles et marchandises ci-après indiqués :

UN BILLARD MORGENTHALER avec trois jeux de billes, cannes, etc.

Une commode-bureau quatre tiroirs, des tables de nuit, un canapé moquette, des tableaux, une pendule dite de Bourgogne, un gramophone avec disques, environ trente chaises, huit tables carrées, quatre tables fer et quatorze chaises de jardin, un petit pupitre, des linoléums, de la verrerie et d'autres objets.

Une certaine quantité de vins rouges et blancs, en bouteilles et en tonneaux, des liqueurs telles que vermouth, malaga, bitter, crème de menthe, marc façon, kirsch façon, etc.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé : A. HUMMEL.

Enchères publiques d'une créance

Le mercredi 30 novembre 1927, à 15 heures, au bureau de l'Office des Poursuites de Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital 6a, il sera vendu par voie d'enchères publiques :

une créance d'une valeur de fr. 4389,40

La vente qui sera définitive aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites :
Le préposé. A. HUMMEL.

A VENDRE

A vendre tout de suite

auto Martini

charge 800 à 1000 kg. avec pont et carrosserie, éclairage électrique Bosch. S'adresser à M. Paul Weber, Cressier, Neuchâtel.

AVIS. — A vendre depuis 2 fr. les 100 kg.

betteraves fourragères
½ sucrières
Pommes de terre blanches et rouges
au prix du jour.

étrangères, au prix du jour. — La marchandise peut être livrée à domicile par camion. Adresse: CUCHE & FILS, YVERDON.

LAMPES ÉLECTRIQUES

de poche complètes avec pile 12 heures, à
Fr. 2.70 Fr. 3.20 Fr. 4.20
Piles de rechange de 1re qualité, 8, 12 et 24 heures
Accumulateurs
Ampoules de lampes
ARNOLD GRANDJEAN
Rue Saint-Honoré
Neuchâtel

Souliers-Velours et Molières-Velours

fabrication très soignée
doublés extra-chaud
semelles cuir 1re qualité
depuis fr. 12.50
Maison E. R. A.
(E. Bihler)
Neuchâtel, rue de l'Hôpital 21
(1er étage, angle rue du Seyon)

Guye-Rosselet

Treille 8 — Neuchâtel

Nous avons actuellement un choix sans précédent et au-dessus de toute description en

MAROQUINERIE

Sacs de dames
Porte-trésors
Portefeuilles
Portemonnaies
Manucures, etc.

Venez nous trouver sans plus attendre, vous serez mieux servis.

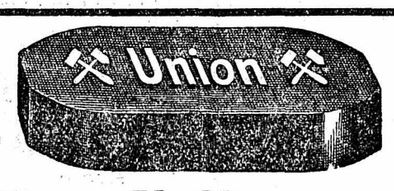

Plus d'allumage

Avec les briquettes « Union », il n'est plus nécessaire d'allumer le matin, car chaque poêle devient un inextinguible. Chauffage bon marché, commode et propre. Mode d'emploi par votre fournisseur.

Spécialité de rideaux

L. Dutoit-Barbezat
Rue de la Treille 9 Magasin au 2me étage
Grand choix de
Cantonnières - Rideaux - Couvre-lits - Etoffes fantaisie — Garnitures cuivre, chêne, noyer
Installation d'appartements

Les étalages

pour les Fêtes
sont terminés

Nous prions instamment notre clientèle, dans son propre intérêt, de ne pas attendre aux derniers jours de décembre pour faire ses achats.

Schinz, Michel & Cie S.A.
10, Rue St-Maurice, 10 Tél. 214

BARBEY & Cie NEUCHATEL

Ouvrages de dames

Nous venons de recevoir un très bel assortiment en nappes, coussins, chemins de table, cosys, napperons, plateaux, etc.

S. E. N. & J. 5 %

Plus de lumière pour le même prix!

Répartition de lumière.

Lampe en usage jusqu'ici *Nouvelle lampe Osram*

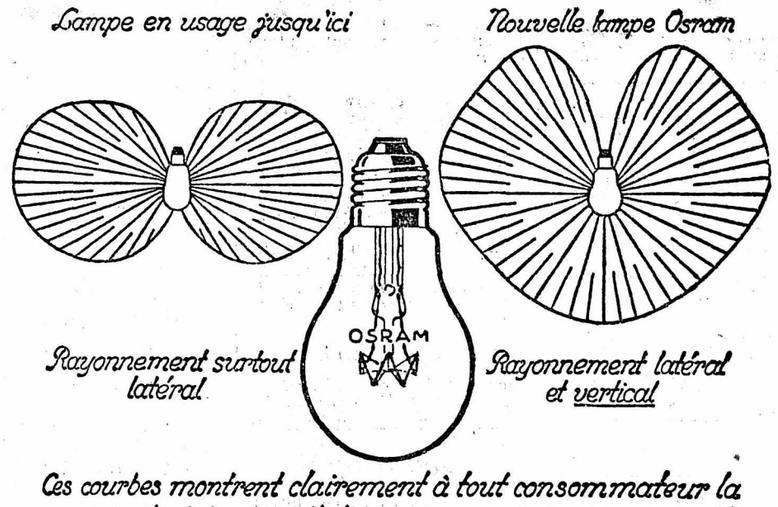

Rayonnement surtout latéral *Rayonnement latéral et vertical*

Ces courbes montrent clairement à tout consommateur la supériorité de la nouvelle lampe Osram. Grâce à sa favorable répartition de lumière, les rayons sont dirigés en majeure partie vers le bas, c'est-à-dire vers la place à éclairer.

OSRAM

Exigez bien la marque Osram.

Les meilleurs BAS
chez GUYE-PRÊTRE St-Honoré

Abat-jour
soieries
pongés
galons
carcasses
fournitures
AU NOUVEAU MAGASIN
CHIFFON
Seyon 3, entre-sol
Maison Kurth

Société coopérative de Consommation

Petits pois

de fabriques suisses «LENZBOURG» et «SEETHAL»
la boîte de 1 l. Fr. 1.50 à 2.45
la boîte de ½ l. Fr. —.85 à 1.30
suivant les qualités.

Poterie en fonte émaillée

D.R.U.

Que ce soit une:
casserole D. R. U.
une marmite D. R. U.
une lèchefrite D. R. U.
ou un caquelon D. R. U.
c'est la perfection!

Lœrsch - Schneeberger
Articles de ménage
Rue du Seyon 12
T. E. N. 5 %

Désirez-vous vous chauffer
AVEC UN MINIMUM DE DÉPENSE ET DE TRAVAIL
?
ADRESSEZ-VOUS A
REUTTER & DUBOIS
COMBUSTIBLES
Ils livrent avec soin et rapidement les meilleures qualités, assurant le chauffage le plus économique

Vuilliomenet & Cie.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Grand'Rue 7 NEUCHATEL Téléphone 7.12

Pour vos cadeaux de fin d'année
Pensez à l'avantage que vous procure
la liquidation générale pour cause de cessation de commerce
en
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE - OPTIQUE
du magasin **Emile Glück** St-Honoré 12 NEUCHATEL
Rabais 20 à 30 %

Dès ce jour sur **NOS CONFECTIONS**
dont les prix n'ont pas encore été réduits
10 % de rabais

Manteaux pour dames, grand choix, formes actuelles . . . , net, depuis **19.50**
Robes lainage, popeline de laine, modèles à manches longues . . . . net, depuis **19.50**
Gilets pour dames tricot laine fantaisie, beau choix, net, dep. **4.95**

Grands Magasins **AU SANS RIVAL**
P. Gonset-Henrioud S. A. PLACE PURRY

LOGEMENTS

Beaux-Arts. A louer, 24 juin 1928, bel appartement, confort moderne, 6 chambres. Jardin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Pour le 24 juin

Appartement de quatre pièces et toutes dépendances, sauf salle de bains. Belle vue. Situé rue de la Côte. S'adresser à M. J.-Ed. Matthey, Bachelin 9.

A remettre, dans le quartier de l'Est, appartement de cinq chambres et dépendances. Conviendrait aussi pour bureau. — Etude Petitpierre & Hotz.

A LOUER

aux Fausses-Brayes un logement d'une chambre, cuisine et réduit. S'adresser à l'Etude de MM. Clerc, rue du Musée 4.

PESEUX A louer, Château 3, appartement de trois chambres, cuisine, toutes dépendances, pour le 24 décembre ou plus tôt. S'adresser à J. Masoni, Grand'Rue 8.

A louer, à Bôle, pour tout de suite ou époque à convenir, joli PETIT LOGEMENT de trois chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, belle vue; éventuellement avec 1200 m² de terrain à cultiver, avec arbres fruitiers, poulailler, écurie à porcs et remise. Offres écrites sous chiffres B. C. 504 au bureau de la Feuille d'Avis.

Peseux

A louer logement de trois chambres. S'adresser à M. Ami Roquier.

CHAMBRES

CHAMBRE MEUBLÉE au soleil, chauffable. Clos-Brochet No 1.

Belle chambre et très bonne pension. Vieux-Châtel 17, 3me.

Chambre indépendante, à demoiselle sérieuse. Coq d'Inde 24, 3me, dr. Visiter de 12 à 13 h. ½.

LOCAT. DIVERSES

A louer grandes caves, locaux pour ateliers, garages, garde-meubles. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Demandes à louer

Dames soigneuses cherchent à louer pour Saint-Jean 1928, dans quartier d'accès facile,

appartement de quatre ou cinq pièces

ou petite maison simple avec dépendances. — Adresser offres avec prix sous J. S. 581 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Jeune fille cherche place de

cuisinière

ou de bonne à tout faire dans petit ménage soigné. Entrée immédiate. Adresse : Elisa Hasler, Faubourg du Crêt 8.

On cherche pour jeune Suissesse allemande, de 17 ans, pour début décembre place de

volontaire

dans bonne famille auprès d'enfants, et pour aider au ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Offres à Mlle Nuber, Cornettes de Bise 1, Lausanne, qui renseignera. JH 36037 L

PLACES

On demande

personne

aimant les enfants, pour s'occuper d'une fillette et des travaux d'un petit ménage. Faire offres à carte poste restante 240.

On demande pour tout de suite

JEUNE FILLE

pour aider au ménage, pas au-dessous de 16 ans. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital 28, 3me.

On demande une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. S'adresser Beaux-Arts 2.

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme, 25 ans, de toute moralité, cherche

occupation

avec situation d'avenir, comme encaisseur, livreur ou même garçon de peine. — Disponible tout de suite ou pour date à convenir.

Demander l'adresse du No 605 au bureau de la Feuille d'Avis

On cherche

représentant exclusif

pour les cantons de Fribourg et Neuchâtel qui reprendrait à son propre compte nouveauté-réclame brevetée dans différents pays. Gros rendement prouvé ; revenu assuré pour des années. Les intéressés disposant d'un peu de capital sont priés d'écrire sous chiffres S. 8747 Y. à Publicitas Berne. JH 3277 B

Sténo-dactylographe

allemand et français. Entrée début 1928. Offres écrites à Société Anonyme Samuel Châtenay.

Domestique

Jeune homme sachant bien traire est demandé tout de suite, chez Armand Renaud, à Rochefort.

On demande pour les fêtes de Nouvel-An un

bon pianiste

pour accompagnement. — Faire offres sous P 2683 N à Publicitas Neuchâtel. P 2683 N

On cherche une

ouvrière

sérieuse, ayant déjà travaillé à l'horl[illegible] si possible sur la partie assortiments. Place stable. Se présenter Fabrique « La Ruche », Peseux.

Maison de recaoutchoutage demande

voyageur

à la commission. — Conditions très avantageuses. Auto à disposition.

La Rénovation du Pneumatique S. A. Ardon (Valais).

Maison d'édition photographique et de cartes postales cherche

voyageurs

pour la Suisse romande. Offres écrites sous H 15208 L à Publicitas, Neuchâtel. JH 36038 L

Les

sans travail

de toutes conditions consultent ou insèrent avec avantage dans « L'Indicateur de places » de la Schweiz. Allgemeine Volkszeitung » à Zofingue. Chaque numéro contient plusieurs centaines d'offres d'emploi.

Tirage garanti de plus de 83,000 exemplaires. Réception des annonces jusqu'au mercredi soir. Retenez bien l'adresse exacte.

A VENDRE

A vendre un

bureau-secrétaire

quatre tiroirs, ainsi qu'un

potager à gaz

trois feux et four. — S'adresser Place Purry 7, 1er.

Mon délice Diva-Déa graisse mélangée au beurre

Librairie-Papeterie James Attinger

Saint-Honoré 9 et Place Numa-Droz NEUCHATEL

Métaloplastie

ÉTAIN, CUIVRE, OUTILS

Pyrogravure
Sculpture
Tarso
Peinture
Cristallerie
Art du cuir
Objets en bois fins
Fustanelles
Porcelaines
Terra-Cotta
Batik

Etalage permanent au premier étage

---

10 %

sur tous les articles

Confections pour dames

Echarpes sport fr. 9.-

Gilets de laine 12.50 — 16.50

ROBES depuis 19.-

MANTEAUX » 29.-

Toujours de belles et bonnes qualités

Gve PARIS S. A.

„Au Vaisseau"

10 %

MAISON FONDÉE EN 1896

FABRICATION DE **TIMBRES** en caoutchouc et en métal

LUTZ-BERGER

17, Rue des Beaux-Arts

A retenir !!!

L'apéritif sain « Diablerets » toujours imité, jamais égalé, conserve grâce à son secret, la plus haute des priorités.

Footballeurs

Vos articles, tels que :

CHAUSSURES
JERSEYS
CULOTTES
JAMBIÈRES, etc.

au magasin de cycles

A. Grandjean

Neuchâtel

En prévision d'un prochain changement de local, nous offrons toute la marchandise en magasin, à des prix très avantageux.

Pour enfants :
Bottines et souliers à brides depuis 5.50

Pour fillettes :
Souliers à brides. Richelieux. — Bottines. Souliers sport.

Pour dames et demoiselles :
Richelieux — Molières — Vernis Serpent — Croco — Velours et autres fantaisies — Souliers montants — Souliers sport

Pour hommes et garçons :
Richelieux et montants de tous genres — Souliers sport

Un lot de sandales et savates de gymnastique de qualité supérieure

Maison E.R.A.

E. Bihler

NEUCHATEL, rue du Seyon 21 (1er étage) bas de la rue du Château

Que chacun profite de s'approvisionner.

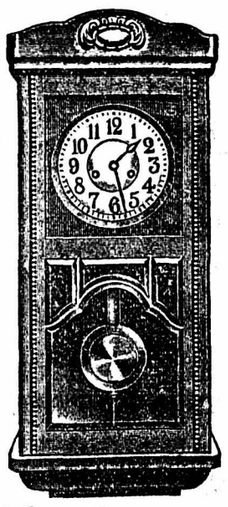

Régulateurs

Beaux choix de régulateurs, *sonnerie heures et demi-heures*, sonnerie ¼, sonnerie Westminster. Jolis cabinets façon moderne. — Facilité de paiement sur demande — Escompte au comptant. — Magasin d'horlogerie D. ISOZ, place de l'Hôtel-de-Ville, Neuchâtel.

Pharmacie - Droguerie F. TRIPET

Seyon 4 - Neuchâtel

Faites votre **cure d'automne** avec le

THÉ DU JURA

le meilleur des dépuratifs

Prix du paquet : Fr. 1.50

A vendre un

bureau-table

de milieu, calendre, lit pliant, fourneaux pétrole, glace. — Beaux-Arts 7.

10 %

sur tous les articles

Gabardine 140 cm., pure laine 4.90

Ecossais 100 cm., dessins nouveaux 4.50

Composés, belles qualités, 140 cm. 8.50

Manteau fantaisie, 140 cm. 9.50

Gve PARIS S. A.

„Au Vaisseau"

10 %

Biscotins aux amandes

(exempts d'essences et de produits chimiques)

dessert excellent et avantageux

Fr. 1.80 le ½ kg.

Magasin Morthier

Bottines Derby 36/46 box 2 semelles, **17.35**

Même article, doublure cuir, **18.40**

Ces prix s'entendent avec **escompte 5 %** Timbres S. E. N. et J.

Expédition contre remboursement

CHAUSSURES **R. CHRISTEN** NEUCHÂTEL

Papa insiste

pour boire le matin du café additionné d'un peu de chicorée „Arome". „Le café incite si agréablement au travail et ceci seulement parce que la chicorée „Arome" donne au café un goût beaucoup plus pénétrant et plus exquis que celui d'un café en grains purs. Il en est de même si l'on préfère le café sans caféine."

Suivez son exemple. Exigez pour ce soir ou demain matin une tasse de café préparé avec de la chicorée „Arome". Votre femme trouvera le paquet bleu-blanc chez son épicier; elle aussi aura le plaisir d'obtenir ainsi un café beaucoup plus savoureux. Mais veillez à ce que ce soit de la véritable chicorée „Arome", car il existe des contrefaçons.

Helvetia Langenthal

Epicerie - Primeurs

Excellent commerce avec fortes recettes à remettre, cause de départ, rue principale à Lausanne. Existence assurée. — Nécessaire : 30,000 fr. environ. — L. ROUGE, régisseur, rue du Midi 15, Lausanne. JH 52622 C

Piano

à vendre. Burger & Jacoby, noyer, cordes croisées. S'adresser A. Lutz fils, Croix du Marché. c.o.

CHAUSSURES G. BERNARD

Rue du Bassin

Magasin

toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de

Chaussures fines

pour dames, messieurs fillettes et garçons

Se recommande, **G. BERNARD**

Vêtements pour messieurs

de fr. 45.- à fr. 135.-

dep. fr. 65.- pure laine peignée

Manteaux façon raglan et Manteaux façon cintré

entièrement doublés et double face depuis fr. 45.- à fr. 125.-

A. MOINE-GERBER

CORCELLES

10 %

BAS

pour dames

laine, qualité supér. 5.25

laine chinée à 5.90

laine et soie 6.50

cachemire, qualité supérieure 6.90

Toutes belles qualités renforcées

Gve PARIS S. A.

„Au Vaisseau"

10 %

Demandes à acheter

On demande à acheter

une bascule

de 200 kg. Adresser offres à L. Perret, Montmollin.

Moteur triphasé

On demande à acheter d'occasion moteur 3 HP avec démarreur. Vitesse 1500 tours, 50 périodes, tension 250 volts. Offres écrites sous P 2665 N à Publicitas Neuchâtel. P 2665 N

AVIS DIVERS

NICKELAGE

L'atelier de mécanique **PARCS 38** se charge du nickelage de toute pièce. Installation importante.

On prendrait quelques

pensionnaires

sérieux.

Demander l'adresse du No 612 au bureau de la Feuille d'Avis.

Bonne

pension bourgeoise

Magasin Primeurs, Sablons 35.

Entretien de bureaux

à partir de janvier 1928. Offres écrites à Société Anonyme Samuel Châtenay.

Votre écriture

peut être transformée en 15 leçons. Dorier, prof. dipl. Avenue du 1er Mars 14.

Cours et leçons particulières de

Danse Gymnastique Callisthénie

Inscriptions reçues en tout temps chez

Mlle M. Monnard, Beaux Arts 3

Tous transports

aux meilleures conditions avec camions-automobiles de 2 et 4 tonnes

Déménagements par cadres capitonnés au

GARAGE PATTHEY

Seyon 36 Tél. 16

NEUCHATEL

Maison s'occupant de déménagements depuis 40 ans.

CYCLISTES MOTOCYCLISTES !

Pendant l'hiver, profitez de faire reviser vos bicyclettes et motocyclettes par Arnold Grandjean, rue Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Les machines sont garées gratuitement jusqu'au printemps.

La lutte contre la SURDITÉ

BOURDONNEMENTS, DURETÉ D'OUIE

Le spécialiste F. Royal, 29, Rue Orfila, Paris

est à nouveau de passage dans la région.

Vos oreilles vous sont précieuses, sachez qu'une méthode nouvelle et simple, agit immédiatement, sans drogues, sans opérations, sans appareils inutiles, vous pouvez entendre bien dès le premier essai. Allez voir en toute confiance le réputé spécialiste qui vous fera connaître gratuitement le moyen facile de vaincre ces maux rebelles. Il recevra de 9 à 16 h. à: Morteau: mercredi 30 novembre, Hôtel Gimbarde; Pontarlier, jeudi 1er déc. Hôtel Château d'Eau.

CONSERVATOIRE de Musique de NEUCHATEL

sous les auspices du Département de l'Instruction publique

VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1927, à 8 h. du soir

Audition d'élèves

IIme Série — No 79

Classes de piano : Mme Ch. Perrin ; MM. R. Boillot, R. Santi, Ad. Veuve. — Classes de chant : M. C. Rehfuss. — Classes d'accompagnement : M. H. Buenzod.

Billets : Fr. 1.10 au Secrétariat du Conservatoire et à l'entrée.

CAFÉ DES ALPES

(Local du Cantonal F.-C)

JEUDI 1er DÉCEMBRE dès 20 heures

Match au loto

organisé par le **CANTONAL-NEUCHATEL F.-C.**

SUPERBES QUINES

Lyceum de Suisse

Faubourg du Lac No 23

Lundi 28 nov. à 20 h. 15

Soirée musicale et artistique

donnée par les membres du Lyceum en faveur de la caisse cantonale de la « Saffa »

Entrée : Fr. 2.20, Lycéennes Fr. 1.10

Association des Amis du Jeune Homme

Section de Neuchâtel

Avis aux jeunes gens désirant se rendre en Suisse allemande ou à l'étranger

Ne partez pas pour la Suisse allemande ou l'étranger (pays d'Europe et d'outre-mer) sans demander les adresses de nos agents et hommes de confiance, à notre secrétaire M. H. FAVARGER, Vieux-Châtel 27, Neuchâtel.

Votre assurance sur la vie

à l'ancienne et importante

MUTUELLE ANGLAISE

Norwich Union

Fondée en 1808

Fonds de réserve à fin 1926 : **fr. 685.640.000**

Bénéfices répartis aux assurés à fin 1925 pour la période quinquennale 1921-25 : **Fr. 64.795.000** et **Fr. 6.360.000** portés à compte nouveau

Direction pour la Suisse à Berne (depuis 1893)

Demandez s. v. p. des offres et prospectus à

M. Alfred GROSSMANN

INSPECTEUR SUISSE ROMANDE FAUBOURG DE L'HOPITAL 13

OU A MM BESSE & Cie A LA CHAUX-DE-FONDS

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Lundi 5 décembre, à 20 h. 15

L'art de la discipline intérieure : LA PSYCHAGOGIE

Conférence donnée par le professeur

CH. BAUDOUIN

Président de l'Institut de Psychagogie et de Psychothérapie de Genève

BILLETS EN VENTE à l'Université : Prix : Fr. 1.65. — Une centaine de places numérotées à Fr 2.20 seront réservées jusqu'au lundi soir à 18 heures. — Réduction de 50 % pour les membres de la Société de Psychagogie sur présentation de leurs cartes.

---

10 %

DE **RÉDUCTION**

sur toute notre

CONFECTION

POUR DAMES ET ENFANTS

NOTRE FORCE !

Malgré nos prix très avantageux, nous offrons des modèles

TRES CHIC

EN MANTEAUX ET ROBES

DANS LES TEINTES LES PLUS NOUVELLES

NOS MANTEAUX **24.50 19.50 16.50**

NOS ROBES DE LAINAGE **16.50 12.50 6.90**

AU LOUVRE - NEUCHATEL

Les graisses reines dans toute cuisine

PALMINA graisse beurrée

Ceres graisse molle

et PALMIN graisse pure de cocos

OPTIQUE MÉDICALE

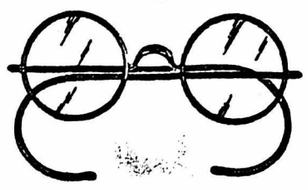

Mlle E. REYMOND
6, rue de l'Hôpital 1er étage
NEUCHATEL

Assortiment complet en
lunettes, pince-nez faces-à-main

Grand stock de verres combinés et „Punktal Zeiss" permettant ainsi une livraison rapide à la clientèle. — Exécution soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

"Avantageux"

Bottine lacets ou Derby en box noir Bally, 2 semelles 40 à 46 Frs. 22.50

Chaussures Faucomet S.A.
Neuchâtel Rue de l'Hôpital 8
Rue du Seyon 8

LA VENTE ANNUELLE
DES
coupons, soldes
et **occasions** chez
BONNARD & Cie
aura lieu comme d'habitude à **LAUSANNE**
le 1er décembre
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
ROBES - MANTEAUX - TRICOTS
BONNETERIE - LINGERIE
LAINAGES - SOIERIES
RIDEAUX ~ TAPIS ~ LITERIE

Point de bon café

sans bonne chicorée ! Cette vieille règle a valu à la Chicorée DV pure sa diffusion dans tous les milieux. Partout la ménagère apprécie sa forte contenance en matières amères, salutaires et colorantes, son grand rendement et son coût modéré. Exigez toujours la Chicorée DV pure.

LES ORDONNANCES
de Messieurs les oculistes sont toujours exécutées très soigneusement et au plus bas prix
chez **André Perret**
OPTICIEN-SPÉCIALISTE
Service rapide de réparations - Outillage moderne
Yeux artificiels - Dépôt des verres Punktal Zeiss
Baromètres - Thermomètres

Complets, manteaux
pour hommes et jeunes gens
EN CONFECTIONS ET SUR MESURES
Tissus en tous genres,
sous-vêtements et gilets de laine, Trousseaux
ÉCHANTILLONS A DISPOSITION
F. JAQUET NÉGOCIANT **COLOMBIER**

Vient de paraître:
LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHATEL
POUR L'AN DE GRACE 1928
Prix: 75 c.
En vente
dans les princ. librairies, kiosques et dépôts
Editeur: **Imprimerie Centrale,** Neuchâtel
Rabais aux revendeurs

La Bonneterie
avantageuse
s'achète
Aux ARMOURINS S. A.
NEUCHATEL

Camisole pour dames, coton, sans manches -.65
Camisole pour dames, coton, longues manches -.85
Camisole pour dames, laine blanche ou écrue, tricot 2×2, longues manches . . 2.25
Camisole mi-laine, courtes manches . . . 2.45

PANTALONS DIRECTOIRE
pour enfants, jersey molletonné
Gr. 35 40 45 50 55
-.95 1.45 1.65 1.95 2.15

PANTALONS DIRECTOIRE
jersey molletonné chaud pour dames
Gr. 60 65 70
2.35 2.75 2.95

Lentilles
de Russie, garanties sans mouches, récolte 1927
BOLLETS
MORILLES POINTUES
Belle qualité
MAGASIN L. PORRET
Rue de l'Hôpital 3
Escompte 5 % T. S. E. N. J.

PASTILLES
pour la toux et la gorge
AU LICHEN D'ISLANDE
AU JUS CASSANO (MINISTRE)
de notre fabrication
CONFISERIE
H. CHARPIÉ
TERREAUX 1 TIVOLI 10

A VENDRE PLUSIEURS
Fourneaux
cathelles
Potagers
Calorifères
à des prix d'occasion
PRÉBANDIER
Moulins 37

Augmentez le confort de votre intérieur, en utilisant la lampe **Philips Argenta**

GUÊTRES
3.95 5.80
Grande cordonnerie **KURTH** Neuchâtel

Vente spéciale
d'Eau de Cologne „ambrée"
FLACON LUXE
POUR LES FÊTES
Prix unique Fr. 1.—
Droguerie P. SCHNEITTER
EPANCHEURS 8

Coffres-forts
F. et H. Haldenvang

Messieurs ! Vos jolies
chaussettes
chez
GUYE-PRÊTRE

LACTA-VEAU
LACTA-PORC
PORÇAL
CHANTECLAIR
Les meilleurs produits connus pour bétail. Livraison franco domicile par l'Agence agricole, Bevaix.

Aïe! mes reins!
Vous souffrez de
rhumatisme,
alors n'essayez pas des remèdes de bonne femme aux effets nuls ou éphémères, prenez les
Comprimés „Bayer" d'Aspirine
— dans l'emballage d'origine avec la vignette de la Réglementation, — frictionnez les parties douloureuses avec le baume apaisant
Spirosal „Bayer"
A ces deux remèdes mal jamais ne résiste.
Prix par tube Frs. 2.—
En vente seulement dans les pharmacies.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

BELPHÉGOR

par Arthur BERNÈDE 10

Le garde prit le bristol ; puis, tout en le conservant dans sa main, il fit d'un air important :

— En ce moment, M. le juge procède à un interrogatoire, et il m'a interdit de le déranger.

» Dès que l'accusé sera parti, je remettrai votre mot d'écrit à M. le juge.

Et il ajouta la formule sacramentelle :

— Allez vous asseoir.

M. de Thouars comprit qu'il était inutile d'insister, et rejoignant Mme Mauroy, il lui fit prendre place sur un banc et s'assit auprès d'elle...

Autour d'eux régnait une vive effervescence... Les commentaires les plus animés s'échangeaient.

Un journaliste s'écriait :

— Je l'ai vu passer tout à l'heure, les menottes aux poings, entre deux gardes... Quand il m'a vu, il m'a lancé : « Dis à tous nos amis que je suis victime d'une erreur judiciaire... et que je ne tarderai pas à être remis en liberté. »

» Et je vous assure que, sans crâner, il avait l'air bien tranquille et tout à fait sûr de lui.

» Pour moi, il aura voulu suivre de trop près cette affaire, et il se sera laissé prendre dans quelque traquenard.

Et le confrère de Jacques concluait, tout en soupirant :

— Quel sale métier, mes enfants ! Quel sale métier !

Laissant ses confrères troublés, indécis, le journaliste s'approcha d'un groupe au milieu duquel pérorait Me Alban Troubarot, célèbre avocat d'assises.

Tout en agitant ses manches, la toque sur l'oreille, le torse bombé sous sa robe, la tête légèrement renversée en arrière, il proférait, de cette voix puissante qui avait si souvent retenti dans la salle des assises :

— Cette affaire s'annonce comme l'une des plus sensationnelles du siècle... D'après les renseignements que j'ai obtenus au parquet, la culpabilité de Bellegarde ne saurait faire aucun doute. Au cours d'une perquisition opérée à son domicile, on a trouvé des documents accablants pour lui. Et je ne serais pas autrement surpris si, tout à l'heure, nous apprenions qu'il est entré dans la voie des aveux...

Et, comme s'il se désintéressait vraiment de cette affaire, il fit, tout en désignant Mme Mauroy qui, toujours assise sur le banc, auprès de Maurice de Thouars, semblait, ainsi que ce dernier, absolument insensible aux propos qui s'échangeaient autour d'elle.

— Quelle est cette femme en deuil ? Elle n'est pas mal.

A peine avait-il prononcé ces mots, qu'une porte s'ouvrait. C'était celle du cabinet du juge d'instruction Darély.

Un grand silence s'établit instantanément... On allait donc savoir quelque chose...

En effet, Jacques Bellegarde, toujours très calme, en franchissait le seuil avec ses deux gardes.

A sa vue, Mme Mauroy s'était redressée en un élan spontané d'indignation et de colère, et, avant que M. de Thouars ait pu la retenir, elle s'élançait vers le fiancé de Colette et lui criait :

— Misérable ! Qu'avez-vous fait de ma pauvre sœur ?...

— Madame, protestait Jacques, je ne suis pour rien...

Mais ne put achever... Les gardes l'entraînaient vers la sortie.

Mme Mauroy voulut s'élancer sur ses traces, mais elle chancela.. et M. de Thouars la reçut dans ses bras, puis il la fit rasseoir sur un banc... au milieu de l'émotion générale.

— C'est la sœur de Simone Desroches... glissa un stagiaire à l'oreille de Me Troubarot.

— Ah ! vraiment ? fit celui-ci.

— Il paraît, complétait le jeune avocat, qu'elle accuse Bellegarde d'avoir empoisonné sa sœur et d'avoir fait disparaître son corps.

— Oh ! oh ! murmura le grand avocat, elle va certainement se constituer partie civile au procès.

Et, s'avançant vers la jeune femme, il retira sa toque en disant :

— Je suis Me Alban Troubarot... Voulez-vous que j'envoie chercher le docteur de service au Palais ?...

Mais il s'arrêta.

Mme Mauroy venait de s'évanouir.

Le même soir, vers vingt-trois heures, un avion atterrissait dans une vaste prairie d'où l'on apercevait, à une distance assez rapprochée, les tours du château de Courteuil baignées par la clarté de la lune.

Deux voyageurs en descendaient : un homme en tenue d'aviateur, une femme en costume de voyage. Tous deux portaient des casques de cuir, complétés par des masques qui dissimulaient entièrement leur visage.

Un personnage qui, caché derrière une haie, avait assisté à leur atterrissage, s'avança vers eux.

C'était M. Lüchner, le secrétaire du baron Papillon.

Sans échanger le moindre signe d'intelligence, ni la plus légère marque de politesse, ils s'entretinrent pendant quelques minutes à voix basse.

Puis, le bossu, leur désignant une sorte de hangar fermé qui s'élevait à l'une des extrémités de la prairie et avait dû servir autrefois d'étable nocturne aux bestiaux que, durant la saison d'été, on mettait « au vert », il fit :

— Nous allons cacher là notre appareil.

Et il ajouta :

— J'espère bien que demain soir tout sera terminé et que nous pourrons filer dans l'espace avec le trésor des Valois transformé en lingots d'or.

L'homme et la femme approuvèrent de la tête, et toujours sans prononcer un mot, aidés de Lüchner, ils poussèrent l'avion jusqu'au hangar dont la porte d'entrée, à double battant, avait été préalablement ouverte... Lorsque l'opération fut terminée, tous trois sortirent, Lüchner boucla la porte à l'aide d'une très forte chaîne que garantissaient deux énormes cadenas de sûreté... Et tous trois se dirigèrent vers le château.

Mais au lieu d'y pénétrer par l'entrée principale, ils longèrent le mur de clôture jusqu'au moment où ils se trouvèrent devant une petite porte que le bossu ouvrit à l'aide d'une clef qu'il dissimulait dans l'une de ses poches.

Avec ses compagnons, il pénétra dans le parc, referma la porte... Et, après avoir longé une allée recouverte d'une épaisse charmille, ils se perdirent dans la nuit... tandis que la lune se couvrait d'un lourd manteau de nuages et qu'au loin des chiens hurlaient lugubrement... à la mort.

Quelques instants après, par une fenêtre basse, ils pénétraient à l'intérieur du château qu'aucune lumière n'illuminait et où tout le monde semblait dormir... Et le bossu, s'adressant à la femme masquée, murmurait :

— Maintenant, Belphégor doit être satisfait !

La femme masquée martela d'une voix grave :

— Pressons-nous ! car Belphégor a hâte d'avoir des ailes.

A la même heure, devant l'hôtel de Simone, à la lueur d'un réverbère qui projetait sur l'asphalte du trottoir sa clarté blafarde et crue, deux agents montaient la garde.

L'un d'eux disait à son compagnon, en lui montrant la maison dont aucune fenêtre n'était éclairée :

— Tout a l'air bien tranquille, là dedans, et je ne sais vraiment pas pourquoi on nous a mis là.

— Sûr qu'on serait bien mieux dans son lit... déclarait l'autre agent.

— Enfin, la consigne est la consigne.

— Et puis, faut pas s'en faire !

S'ils avaient pénétré dans le jardin de l'hôtel, peut-être, malgré leur scepticisme, eussent-ils été moins convaincus de l'inutilité de leur présence...

En effet, caché derrière un bosquet, ils eussent aperçu, drapé dans son suaire noir et la tête recouverte de son étrange capuchon, le Fantôme du Louvre, « Belphégor » en personne, qui semblait attendre, pour se livrer à de nouvelles et mystérieuses opérations, que s'éteignît une petite lumière qui brillait seule à travers la porte vitrée du vestibule.

(A suivre.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

NOUVELLES SPORTIVES

FOOTBALL

Le championnat suisse 1927-28

LA ONZIÈME JOURNÉE

La journée d'hier a été fertile en émotions, aussi bien à Neuchâtel qu'à Genève ou à Bâle où les victoires sont acquises avec une différence d'un but seulement, ou qu'à Lausanne, Berne et Zurich, où Lausanne, Nordstern et Grasshopper triomphent avec des « scores » inattendus.

I. SUISSE ROMANDE

Les matches de série A

Cantonal I bat Urania I . . . . . 1 à 0
Carouge I bat Servette I . . . . . 1 à 0
Lausanne I bat Fribourg I . . . . 7 à 2

Avec une équipe remaniée, Cantonal obtient hier sa première victoire de la saison, victoire de justesse, il est vrai, mais victoire quand même qui lui donne deux points précieux lui permettant de remonter d'un rang au classement et de précéder maintenant son adversaire d'hier, Urania, de Genève.

A Genève, Carouge, qui jouait son huitième match, remporte sa huitième victoire. Et pour la troisième fois, depuis que Carouge joue en série A, Servette est battu par lui. C'est pour cette saison, il est vrai, la première défaite servettienne.

Lausanne, après sa défaite de dimanche dernier contre Carouge, se devait de faire mieux. Les Lausannois y ont parfaitement réussi en battant Fribourg pour ce premier match retour — 4 à 2 au premier tour — avec le « score » impressionnant de 7 buts à 2.

Le classement à ce jour, qui ne subit pas d'autres modifications que l'avance d'un rang de Cantonal, se présente comme suit :

Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Pts
Carouge	8	8	0	0	22	7	16
Servette	6	5	0	1	21	5	10
Bienne	7	3	2	2	7	6	8
Chaux-de-Fonds	8	3	2	3	9	9	8
Lausanne	8	3	2	3	15	13	8
Etoile	8	2	3	3	12	14	7
Fribourg	8	2	1	5	12	20	5
Cantonal	7	1	1	5	6	19	3
Urania	8	1	1	6	10	21	3

En série « promotion »

Groupe I. — Forward I, de Morges, bat Club Athlétique, Genève, 2 à 0 ; Montreux I bat Vevey I, 1 à 0 ; Monthey I bat Stade Nyonnais I, 8 à 2.

Montreux I et Servette pr. sont en tête du classement avec 17 points chacun et 9 matches.

Groupe II. — Etoile pr. bat Stade Lausanne I, 3 à 2 ; Concordia Yverdon I bat Fribourg pr., 7 à 0 ; Chaux-de-Fonds pr. bat Orbe I, 5 à 1 ; Renens I et Lausanne pr. font match nul, 2 à 2.

Concordia reste en tête avec 15 points en 9 matches, devant Renens I, 12 points en 8 matches.

Les rencontres de série B

Groupe V. — Comète-Peseux I bat Cantonal II a, 2 à 0 ; Yverdon I bat Richemond I, 3 à 1 ; Le Locle I b et Fleurier I font match nul, 1 à 1.

Groupe VI. — Etoile II bat Le Locle I a, 8 à 0 ; Floria Olympic I bat Sylva-Sports I, 7 à 1 ; Le Parc I bat Cantonal II b, 3 à 0.

Dans les séries inférieures

Série C (groupe IX). — Béroche I et Concordia II font match nul, 3 à 3 ; White-Star I bat Grandson I, 1 à 0 ; Etoile Sportive I bat Sainte-Croix II, 7 à 1.

(Groupe X). — Colombier I bat Fleurier II, 4 à 0 ; Xamax I bat Couvet II, 3 à 2.

II. SUISSE CENTRALE

Les matches de série A

Bâle I bat Granges I . . . . . 2 à 1
Aarau I bat Concordia I . . . . . 2 à 0
Nordstern I bat Young Boys I . . 3 à 1
Old Boys I bat Soleure I . . . . 1 à 0

Si les victoires de Bâle et d'Aarau étaient généralement prévues, on ne voyait pas très bien Nordstern se défaire des Young-Boys, avec un écart de 2 buts, pas plus que Soleure battu par Old-Boys, dernier du classement.

Grâce à Nordstern qui, momentanément, se classe second, Berne se trouve à nouveau avec toutes ses chances vis-à-vis de son rival local qui, comme lui, n'a perdu que trois points jusqu'ici. Et le classement devient le suivant :

Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Pts
Young Boys	8	6	1	1	26	6	13
Nordstern	7	5	0	2	24	6	10
Berne	6	4	1	1	18	6	9
Aarau	6	4	0	2	10	5	8
Bâle	7	4	0	3	11	14	8
Granges	8	3	0	5	13	23	6
Soleure	8	1	3	4	8	16	5
Concordia	7	1	1	5	6	22	3
Old Boys	7	1	0	6	5	23	2

En série « promotion »

Groupe I. — Boujean I bat Madretsch I, 1 à 0 ; Lucerne I et Young-Boys pr., 1 à 1 ; Victoria I bat Kickers Lucerne I, 3 à 0.

Boujean passe momentanément en tête du classement avec 11 points en 8 matches, devant Madretsch, 9 points en 6 matches.

Groupe II. — Olten I et Nordstern pr., 1 à 1 ; Black-Star I bat Breite I, 1 à 0 ; Bâle pr. bat Helvetik I, 2 à 1.

Nordstern et Black-Star sont en tête avec chacun 10 points en 7 matches.

Les rencontres de série B

Groupe III. — Bienne II bat U. S. Neuveville I, 6 à 1 ; Granges II bat Reconvilier I, 7 à 1.

III. SUISSE ORIENTALE

Les matches de série A

Grasshopper I bat Lugano I . . . 6 à 3
Blue-Stars I bat Brühl I . . . . . 4 à 0

En battant Lugano, Grasshopper raffermit sa position de « leader », qui peut toutefois être inquiétée par Young-Fellows ou Blue-Stars, lesquels n'ont perdu jusqu'ici qu'un point de plus que les « Sauterelles ».

A Saint-Gall, Brühl est battu 4 à 0 par Blue-Stars, qui passe ainsi devant Lugano.

Le classement de la région se trouve modifié comme suit :

Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Pts
Grasshopper	8	6	1	1	27	11	13
Young Fellows	7	5	0	2	16	7	10
Blue Stars	6	3	2	1	15	8	8
Lugano	7	4	0	3	21	16	8
Winterthour	7	3	0	4	9	7	6
Saint-Gall	7	2	2	3	13	15	6
Brühl	6	1	2	3	6	20	4
Zurich	7	1	2	4	9	17	4
Chiasso	7	1	1	5	9	20	3

En série « promotion »

Groupe I. — Red-Star I, de Zurich, bat Baden I, 1 à 0 ; Wohlen I bat Ballspiel-Club I, 5 à 2 ; Oerlikon I bat Neumünster I, 3 à 2. Blue-Stars pr. est en tête avec 7 matches 11 p.

Groupe II. — Frauenfeld I bat Sp. Cl. Veltheim I, 6 à 0 ; Tœss I bat Schaffhouse-Sparta I, 2 à 1 ; Romanshorn I bat Arbon I, 3 à 2 ; Winterthour pr. bat Sp. V. Winterthour I, 7 à 0.

Frauenfeld conserve la tête avec 14 points en 9 matches, devant Tœss, 13 points en 9 matches.

Comptes rendus des matches

POUR LA SÉRIE A

Cantonal bat Urania, 1 à 0

Le match qui mettait aux prises Cantonal et Urania, et qui, en quelque sorte, décidait de la destinée de notre club local, avait attiré hier, au Stade, les fervents du ballon. Personne ne fut déçu, car nos représentants se montrèrent dignes de la tâche qui leur était imposée.

Voici la composition dans laquelle les équipes se présentèrent :

Urania : Nicollin ; Papastratidès, Graf ; Lombard, Panchaud, Berchten ; Matringe, Loichot, Ross, Barrière, Gremminger.

Cantonal: Feutz ; Poli, Facchinetti; Schmutziger, Schick, Spycher ; Kohler, Barbier, Sydler III, Michaud, Tribolet.

C'est donc devant 1200 spectateurs que M. Stirnemann, de Berne, siffle, à 2 h. 52, le coup d'envoi qui échoit à Urania, lequel se porte devant les buts de Cantonal.

D'emblée le jeu est vite et les 5 premières minutes sont à l'avantage de Cantonal. Sydler III, par sa technique et son jeu précis, stimule la ligne des avants de Cantonal. Trois descentes, dont une très dangereuse, échouent sur la défense genevoise, le point fort de l'équipe.

A la 8me minute, Feutz sort, et Loichat, qui s'est intelligemment replié, s'empare du ballon et « shoote », mais contre la barre malheureusement. Une minute à peine s'est écoulée, qu'à nouveau, toute la ligne d'U. G. S. part à l'attaque, mais cette dernière tentative échoue, une fois de plus, sur la défense adverse.

A la 13me minute, un « shoot » superbe de Sydler, qui s'est déplacé sur l'aile droite, est arrêté par Nicollin. Les Genevois ont eu chaud. C'est alors au tour de Feutz de se distinguer ; d'un saut acrobatique, il dégage en « corner » une balle que Ross avait placée dans le coin gauche du but.

Plusieurs tentatives échouent encore de part et d'autre. A la suite d'une descente d'Urania, Ross tente à nouveau le « goal » mais sans résultat. Cantonal à son tour, opère devant les buts genevois. Un « cafouillage » se produit dans les seize mètres d'Urania et successivement deux « hands pénalty » sont faits par un arrière uranien, que l'arbitre ne siffle pas. L'instant d'après, Papastratidès fait un troisième « hands pénalty » que l'arbitre pénalise cette fois. Facchinetti, d'un « shoot » qui laisse Nicollin impuissant, marque le seul but de la rencontre.

Dès lors les Neuchâtelois stimulés par ce premier succès, et ne voulant pas perdre l'avantage acquis, travaillent ferme. Une tentative des visiteurs suivie d'un « corner » reste sans résultat. Papastratidès sauve une situation très dangereuse, créée par la « triplette » du centre des « bleus ».

Insensiblement, les visiteurs se montrent plus dangereux. Ross, quoique bien placé, tire à côté. Facchinetti, qui jouait hier sa meilleure partie de la saison, sauve à plusieurs reprises, de même que Poli.

A la suite d'une échappée, Nicollin se distingue. Le jeu se porte ensuite devant les bois de Cantonal, mais, soit manque de précision, soit malchance, toutes les attaques genevoises restent sans résultat. A la 40me minute, Sydler manque une belle occasion de marquer. Kohler, quatre minutes plus tard serre de près Nicollin, celui-ci arrive tout de même à dégager.

La mi-temps est sifflée sur ce résultat de 1 à 0 en faveur de Cantonal.

La seconde partie débute à 2 h. ¼. Urania modifie sa ligne d'attaque en permuttant les deux ailiers qui échangent ainsi leur poste, de sorte que Gremminger joue maintenant à droite et Matringe à gauche.

Deux minutes de jeu à peine et trois « corners » sont tirés contre Urania, sans résultat. Le jeu se porte ensuite vers le milieu du terrain, où les descentes amorcées de part et d'autre échouent. Feutz, à la 5me minute, arrête un beau « shoot » de Barrière et, à la 6me, sauve une situation désespérée créée par ce joueur et Loichot seuls devant les bois.

Poli, Schick et Sydler se distinguent tour à tour, de même que Facchinetti, qui décidément ne veut rien laisser passer. Nicollin, à la 20me minute, arrête une belle descente de toute la ligne de Cantonal. L'instant d'après, il se distingue à nouveau en retenant un « shoot » de Kohler. Le gardien d'U. G. S est chargé par les avants cantonaliens. L'arbitre accorde un coup franc qui solutionne en faveur d'Urania une situation dangereuse.

A la 15me minute, Facchinetti, d'un bel effort personnel, arrête une descente des visiteurs, et à la 20me il sauve à nouveau. Feutz étant sorti de ses bois. Les deux défenses se distinguent. A la 38me minute, un « cafouillage » devant les buts de Feutz reste sans résultat.

Huit minutes avant la fin, un changement intervient chez les cantonaliens, où Poli, blessé, est remplacé par Spycher, tandis que Tribolet joue à la place de ce dernier. La défense est de ce fait renforcée par Poli, qui, quoique blessé, aide de son mieux.

Loichot tire quelques centimètres à côté. Durant les 5 dernières minutes, Urania attaque continuellement et il s'en faut de peu qu'il ne réussisse à égaliser.

La fin arrive laissant la victoire à Cantonal avec 1 but à 0, alors qu'un match nul eût mieux correspondu à la physionomie du jeu.

Cantonal a très bien joué hier, surtout en défense et aux demis. La ligne d'attaque peut encore faire mieux ; chaque joueur a droit à nos félicitations.

Urania a une très belle équipe, la ligne des demis est le point faible. Ce fut pour le public neuchâtelois un joli match très correct de la part des deux équipes.

Onze « fouls » furent tirés contre Urania et 4 contre Cantonal. Sur les 10 « corners » accordés, 7 le furent contre U. G. S. et trois seulement contre Cantonal.

Carouge bat Servette, 1 à 0

Une invraisemblable affluence, comme pour un match international, et toutes les places au Parc des Sports de Genève sont occupées, vu l'intérêt considérable de cette rencontre.

Les équipes sont au grand complet et dans les formations suivantes :

Servette : Berger ; Jaggi III, Bouvier ; Geser, Pichler, Ballensberger ; Luthi, Chabanel, Passello, Jaggi IV, Bailly.

Carouge : Séchehaye ; Dubouchet, Schwald ; Wassilieff, Tagliabue, Amiet ; Rossier, Abegglen III, Borcier, Suter, Losio.

A 14 h. 32, M. Herren donne le coup d'envoi. L'arbitre se montrera sévère à juste titre.

C'est Carouge qui commence les opérations, et l'on peut dire que pendant les trois quarts de la première mi-temps il dominera. Servette est lent à se mettre en action et les demis ne donnent pas leur mesure.

Carouge amorce à plusieurs reprises des attaques dangereuses qui risquent d'aboutir. Servette est protégé par la chance et son gardien. Abegglen III donne à la ligne d'attaque une finesse et un perçant très appréciés. Tagliabue est merveilleux au poste de centre demi. Bally est bloqué par Dubouchet et Wassilief de son côté surveille Luthi et Chabanel. Il est difficile de décrire les péripéties de la première partie. La supériorité de Carouge est évidente et s'il ne marque pas, c'est que Suter manque de précision dans ses essais, de même que Borcier.

Ce n'est que dix minutes avant le repos que Servette semble se reprendre. Les demis travaillent avec plus d'aisance et soutiennent mieux l'attaque. Cette dernière commence à se montrer plus mobile et quelques attaques s'en suivent, mettant à l'ouvrage la défense entière de Carouge.

Le fait de compter Séchehaye dans leurs buts donne incontestablement aux Carougeois une belle confiance. Dubouchet est en grande forme de même que Schwald, et leur intervention rend difficile la tâche de ceux qui doivent les passer.

Mi-temps, 0 à 0.

A la reprise, Servette joue mieux que durant les 45 premières minutes, mais n'arrive pas à marquer. C'est au contraire Carouge qui réussira le seul but de cette importante partie. L'événement capital se passe à la 14me minute. Rossier envoie un bon centre de la droite et Borcier bien placé marque d'un coup de tête imparable.

Carouge est stimulé par ce succès et cherche dès lors à conserver son avance. Il peut compter pour cela sur des arrières de classe et un gardien de tout repos. Servette a beau attaquer à maintes reprises, il n'arrivera jamais à passer la défense des blancs où Abegglen joue quatrième demi. Losio pour sa part joue admirablement et déclencha les offensives les plus dangereuses.

Servette essaie de réagir, mais M. Herren donne le dernier coup de sifflet sans que les grenats aient réussi à égaliser.

La victoire d'Etoile Carouge est méritée pour l'entrain formidable et la vitesse de tous les instants dont ont fait preuve ses représentants. Les hommes du Servette ont paru lents et les avants ne sont jamais parvenus à passer une défense formidable, mais tous les joueurs carougeois sont à féliciter et ils peuvent, s'ils continuent à jouer comme ils l'ont fait hier, prétendre s'imposer à tous les adversaires qu'ils doivent rencontrer.

Lausanne bat Fribourg, 7 à 2

Match joué hier à Lausanne devant un bon lot de spectateurs.

Dès le début, les attaques lausannoises sont plus dangereuses que celles de Fribourg. Aussi vers la 20me minute, Syrvet rentre le premier but. Une minute après, Fauguel reprend un « corner » et c'est le second « goal ». Puis Syrvet et Martenet marquent les numéros 3 et 4.

Fribourg se reprend et la mi-temps arrive sans changements avec 4 à 0 pour Lausanne.

A la reprise, les visiteurs font un vigoureux effort, ce qui permet à Schaer de se distinguer en sauvant impeccablement. Une descente en force de toute la ligne d'avants de Fribourg se produit alors, et le centre avant des visiteurs bat Schaer qui s'est porté à sa rencontre. La riposte ne tarde pas, Bolomey, à 2 mètres, trompe aisément Pittet.

Il reste encore 5 minutes de jeu. Fribourg descend et malgré un hors jeu manifeste que l'arbitre ne voit pas, marque une seconde fois par Mayor.

Par deux fois encore, Lausanne marque ; le 7me but est réalisé par Syrvet qui reprend de volée.

La fin arrive, laissant la victoire à Lausanne avec 7 buts à 2.

Arbitrage de M. Blattmann de Berne.

EN SÉRIE « PROMOTION »

Etoile Pr. bat Stade Lausanne, 3 à 2

Ce match s'est disputé hier aux Eplatures par un temps superbe et en présence de nombreux spectateurs.

Etoile qui débute avec 10 joueurs a de la peine à se mettre au jeu. Stade-Lausanne par contre est immédiatement en action. Les attaques se font toujours pressantes, mais échouent toutes devant les buts d'Etoile superbement défendus par Godat.

Après une demi-heure de jeu, la partie se stabilise et Etoile qui joue au complet devient à son tour menaçant. Perrenoud et Duvanel se distinguent, mais Michaud s'oppose chaque fois à leurs tentatives.

Une superbe échappée de Lieber est arrêtée par Albisetti. Peu avant la mi-temps, il s'en faut de peu que Stade Lausanne ne soit battu par un beau « shoot » de l'ailier Vermot.

La mi-temps est sifflée sans résultat.

Après le repos, c'est Etoile qui déclenche une offensive. Bien servis par les demis, les avants d'Etoile sont constamment devant les buts lausannois. A la 14me minute, à la suite d'un « corner ». Perrenoud feinte le gardien Lutz, et marque.

Stade Lausanne paraît se ressentir de son effort du début et attaque moins vigoureusement. Cependant un demi d'Etoile, en voulant passer au gardien, marque le but égalisateur en faveur des visiteurs. Les Stelliens reviennent à l'attaque et Perrenoud, après avoir « dribblé » un arrière, réussit à tromper le gardien.

A la 25me minute, un « pénalty » est accordé aux Lausannois, ce qui leur permet d'égaliser à nouveau. Duvanel réussit peu avant la fin, d'un beau coup de tête, le but de la victoire pour les Chaux-de-Fonniers.

Chaux-de-Fonds Pr. bat Orbe, 5 à 1

Chaux-de-Fonds, qui joue sur son terrain, fait d'emblée montre d'une supériorité incontestable et marque 4 buts avant le repos par Hirt, Tschopp (2 fois) et Guillod.

La seconde partie recommence et les blancs dominent à nouveau. Un cinquième but est marqué par von Gunten, puis 20 minutes avant la fin, le mi-droit d'Orbe réussit à sauver l'honneur. Chaux-de-Fonds se repose sur ses lauriers et la fin arrive sans changements.

L'arbitrage de M. Anderegg, de la Chaux-de-Fonds, fut faible.

POUR LA SÉRIE B

Comète I bat Cantonal IIa, 2 à 0

Partie disputée hier au Stade avant la rencontre Urania-Cantonal.

D'emblée Comète se met en action et réussit un joli but par Blœsch. Cantonal réagit et plusieurs situations dangereuses sont sauvées par Vuillomenet qui joua hier une partie superbe, de même que son adversaire Kolb. Malgré les efforts des deux camps, plus rien n'est réussi durant cette première partie où Blœsch et Perratone se distinguèrent à plusieurs reprises. Mi-temps, 1 à 0.

En seconde partie, Cantonal se révèle à maintes reprises très dangereux, mais tout échoue sur la défense de Comète gardée par le « keeper » et les deux arrières. La chance y fut pour quelque chose, de même que le manque de décision de Cantonal.

Blœsch réussit un second but très applaudi. Dès lors, la victoire est acquise pour Comète qui se relâche quelque peu. Blœsch, très marqué, n'a pu de ce fait fournir ce dont il est capable.

La fin arrive sans changements, laissant la victoire à Comète avec 2 buts à 0.

Le Locle Ib et Fleurier I, 1 à 1

Partie disputée au Locle. Fleurier joue avec six remplaçants.

En première mi-temps, Fleurier marque un but par Vermot à la 40me minute.

Le repos, malgré les efforts et une légère supériorité du Locle, arrive sans changement avec 1 à 0 en faveur de Fleurier.

A la reprise, Fleurier prend l'avantage jusque 20 minutes avant la fin, ce qui n'empêche pas le Locle de marquer par Pfingstag, à la 30me minute. Fleurier, dès lors, joue la défensive et la fin est sifflée avec 1 but à 1.

DANS LES SERIES INFERIEURES

Béroche I et Concordia II, 3 à 3

Match joué sur le terrain du F. C. Béroche et qui fut pendant les deux tiers de sa durée à l'avantage presque constant des joueurs bérochaux.

Coup sur coup, Concordia marque deux buts, puis Béroche marque à son tour. Un «pénalty» en faveur de Concordia est manqué et la mi-temps arrive avec 2 à 1 en faveur des Yverdonnois.

En seconde partie Béroche accentue sa supériorité, moins malchanceux qu'en première partie, ses joueurs réussirent deux buts contre un à Concordia. Un « pénalty » contre Concordia offre à Béroche une occasion de remporter la victoire, mais cette occasion est perdue et la partie se termine nulle, 3 à 3.

Bon arbitrage de M. Gutknecht, de Lausanne.

Equipe de Béroche : Braillard I ; Bolle, Braillard II ; Martin, Deusch, Rifs ; Clerc, Morf, Lesquereux, Ferrat, Hofer.

Colombier I bat Fleurier II, 4 à 0

Partie disputée à Fleurier. L'équipe locale a été amputée de six de ses joueurs opérant en première équipe au Locle.

Dès le début l'équipe de Colombier fait montre d'une grosse supériorité et marque deux buts dans chaque mi-temps sans que les Fleurisans, dont l'attaque fut nulle, n'arrivent à sauver l'honneur.

La défense de Fleurier fut très bonne et c'est grâce à elle que le « score » ne fut pas plus élevé.

Championnat neuchâtelois

LES MATCHES D'HIER

Les rencontres de série B

Groupe II. — Floria-Olympic II bat Le Parc II, 6 à 0 ; Chaux-de-Fonds IIIa bat Sylva-Sports II, 3 à 2.

Groupe III. — Etoile III b - Chaux-de-Fonds III b match renvoyé ; Saint-Imier I bat Gloria-Sports II, 7 à 1.

Pour la série C

Groupe I. — Le match Travers I - Vauseyon I a dû être renvoyé faute d'arbitre.

Groupe II. — Il en a été de même du match Chatelard I - Xamax II ; Boudry II bat Béroche II, 12 à 0.

Groupe III. — Chaux-de-Fonds IV a bat Le Locle III, 3 à 0 (forfait) ; Saint-Imier II bat Floria-Olympic III, 3 à 0 (forfait).

Groupe IV. — Chaux-de-Fonds IV b bat Stella I, 10 à 1 ; Sonvilier I bat Gloria Sports III, 3 à 0 (forfait).

Matches amicaux

BIENNE CONTRE CHAUX-DE-FONDS

Bienne est vainqueur, 1 à 0

Partie jouée à Bienne devant 1800 spectateurs.

C'est M. Heer, de Berne, qui donne le coup d'envoi.

La première demi-heure de jeu est un duel entre la ligne d'attaque de Chaux-de-Fonds et la défense biennoise.

Chaux-de-Fonds joue bien et domine légèrement. Le jeu est vif, mais sans dureté.

A la 28me minute, Blaser réussit un but que l'arbitre accorde. Toutefois après que Blaser, très sportivement, ait déclaré l'avoir rentré avec la main, le but est annulé.

Wolf se distingue à plusieurs reprises par un jeu massif.

Des deux côtés, de belles descentes sont arrêtées par les lignes d'avants. Mader « shoote » deux fois très bien au but, mais trop faiblement.

Mi-temps, 0 à 0.

Dès la reprise, plusieurs mêlées se produisent devant les buts chaux-de-fonniers, où le gardien retient tout. A la suite d'un « shoot » de Von Kaenel, Blaser réceptionne, mais tombe en voulant reprendre la balle, alors que tout le monde criait déjà « goal ».

Bienne est légèrement supérieur. Strasser commet une faute en frappant Daepp mais celui-ci lui répond, et l'arbitre ne laissera reprendre le jeu qu'après que les deux antagonistes se soient serré la main.

A la 44me minute, à la suite de belles passes de la ligne d'avants, Blaser marque dans le coin un but imparable et Bienne presse encore son adversaire, mais sans résultat. La fin arrive avec 1 à 0 en faveur de Bienne.

Pour Chaux-de-Fonds, les meilleurs furent Imer, Hall, Mouche et Daepp.

Pour Bienne, Joseph, Beuchat, Blaser et Schori. Bon arbitrage de M. Heer.

CANTONAL A PONTARLIER

Victoire neuchâteloise

Dimanche après midi, à Pontarlier, devant un public estimé à 500 personnes, notre troisième équipe locale a battu par 3 buts à 2 l'U. S. Pontissalienne après un match très disputé et presque constamment à l'avantage de Cantonal. Les Neuchâtelois ont le coup d'envoi et se portent directement à l'attaque, mais cette descente échoue sur le gardien. La balle voyage d'un camp à l'autre et finalement par un beau déboulé de l'ailier droit, Ducommun, d'un « shoot » plongeant, réussit le premier but. La balle voyage toujours et, sur un « loupé » des arrières, Schenk, ancien Cantonalien, égalise. La mi-temps arrive avec 1 à 1.

Le jeu reprend et les avants cantonaliens descendent et pressent de plus en plus l'adversaire. Sur passe de Schneider, Marti place un deuxième but. A son tour, Pontarlier veut égaliser, il y parviendra par Geissaz. Mais les jeunes Cantonaliens ne l'entendent pas ainsi et à tout prix veulent arracher la victoire méritée et de nouveau après une belle passe du migauche, Ducommun place pour la troisième fois la balle dans les filets. La fin survient alors que Cantonal attaque.

Les deux équipes sont à féliciter, surtout les Cantonaliens pour leur belle tenue et leur jeu amical, plein d'entrain.

LES AUTRES RENCONTRES

Couvet battu

En match amical, joué à Couvet, Couvet I, avec une équipe incomplète, se fait battre 3 à 1 par Gloria I, du Locle.

A Travers, Travers I bat Môtiers I, 11 à 1 ; à La Chaux-de-Fonds, Etoile III bat Sylva-Sports III, 3 à 2.

Le football à l'étranger

A TRAVERS LES CHAMPIONNATS

Le championnat de Paris

C. A. Paris bat U. S. Suisse 2 à 1 ; Club Français bat E. S. Juvisy 6 à 0 ; Red Star Olympique bat F. E. C. Levallois, 2 à 1 ; Stade Français bat Stade Olympique, 2 à 1.

Le championnat d'Alsace

F. C. Bischwiller bat Racing Strasbourg, 3 à 1 ; F. C. Mulhouse bat F. C. Haguenau, 4 à 3 ; Mars Bischheim et Red Star Strasbourg, 1 à 1.

Le championnat de Belgique

Beerschot A. C. bat Liersche S. C., 2 à 1 ; Berchem Sport bat Royal Antwerp, 4 à 2 ; Standard Liège bat la Gantoise, 3 à 2 ; Racing Gand bat Union Saint-Gilloise, 4 à 2 ; S. C. Anderlecht bat Racing Bruxelles, 2 à 1 ; Daring Bruxelles bat Racing Malines, 2 à 0 ; C. S. Brugeois bat F. C. Brugeois, 1 à 0.

Le championnat d'Italie

Milan et Allessandria, 2 à 2 ; Pro Vercelli bat Padova, 3 à 1 ; Brescia bat Cremonese, 3 à 2 ; Torino bat Lazio, 3 à 0 ; Genoa bat Reggiana, 5 à 2 ; Bologna bat Hellas, 6 à 1 ; Modena bat Pro Patria, 2 à 1 ; Novara bat Internationale, 3 à 0 ; Roma et Casale, 1 à 1 ; Juventus bat Livorno, 3 à 0.

Dimanche 4 décembre au
Stade du Cantonal F. C.
Cup match
ETOILE I - CANTONAL I

HOCKEY SUR TERRE

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Les matches de série A

Grasshopper I et Bâle I, 0 à 0 ; Old-Boys I bat Red-Sox I, de Zurich, 2 à 1 ; A. S. Varembé I bat Urania I, de Genève, 7 à 0.

Les rencontres de série B

Aarau I bat Old-Boys II, 3 à 2 ; Red-Sox II bat Grasshopper III, 3 à 1.

AU H.-C. YOUNG-SPRINTERS

Le nouveau comité

Dans son assemblée générale du 25 novembre, le H. C. Young-Sprinters, de notre ville, a constitué son comité comme suit :

Président, John Charpié ; vice-président, Francis-F. Ackermann ; caissiers, Hans Hoch et Daniel Vouga ; secrétaire, Jacob Uhler ; 1er capitaine, John Charpié.

CYCLISME

LES ÉPREUVES D'HIER

Henri Suter à Dortmund

La course américaine de deux heures a été gagnée par l'équipe Rausch et Hürtgen, avec 28 points et 83 km. 600, devant l'équipe suisse Henri Suter-Richli, 17 points.

On annonce que l'équipe Henri Suter-Richli prendra part aux « Six jours » de Milan — du 7 au 13 décembre — et à ceux de Dortmund, en janvier 1928.

Un match franco-belge à Paris

Le match franco-belge disputé en 4 manches, hier après midi, au Vél' d'Hiv', a été gagnée par les Français par 3 victoires contre 1.

GYMNASTIQUE

A L'ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE DES GYMNASTES A L'ARTISTIQUE

L'assemblée générale annuelle

L'assemblée annuelle de l'association, qui s'est déroulée dimanche après midi, au cercle de l'Ancienne, à la Chaux-de-Fonds, a réuni 25 membres, malgré un beau soleil qui invitait plutôt à une promenade.

Le rapport du président sur l'exercice écoulé fait constater la bonne marche de l'association. Seize cours d'entraînement ont été organisés dans les diverses régions du canton et les gymnastes en réclament plus encore, ce qui est de bonne augure. La VIIme fête, le 3 juillet, à Peseux, malgré le temps incertain du matin, a obtenu un plein succès et il s'y est effectué du bon travail. Grâce à son organisation judicieuse, il a été réalisé un joli petit bénéfice encourageant.

Sur dix gymnastes qui ont représenté notre canton à la fête fédérale des gymnastes à l'artistique, à Zurich, trois en sont revenus couronnés.

Le 17 décembre aura lieu à Saint-Gall un match aux engins entre gymnastes suisses romands et suisses allemands. A. Rebetez, de la Chaux-de-Fonds, et G. Maurer, du Locle, feront partie de l'équipe romande.

L'assemblée souhaite que la fête cantonale de 1928 ait lieu à Neuchâtel, qui n'en a pas organisé depuis la fondation en 1920. La date en est fixée à la deuxième quinzaine du mois d'août. Jolie manifestation en perspective.

Les cours d'enseignement préparatoire se sont terminés hier

Les cours d'enseignement gymnastique préparatoire organisés par les sociétés de gymnastique des districts de Neuchâtel et Boudry, se sont terminés hier dimanche après-midi, par un examen qui a eu lieu à Colombier, dans les allées. Sous la direction de MM. G. Huguenin, Bangerter, Blanc et des moniteurs des cours, une quarantaine de jeunes gens ont participé aux épreuves finales qui comportaient des sauts, longueur et hauteur, lever d'haltères et lancer du boulet de 5 kg. et pour finir une course de vitesse de 80 mètres. Cet examen a démontré que la plupart des jeunes gens qui ont suivi les cours en ont tiré un grand profit au point de vue de leur développement physique.

Voici les principaux résultats obtenus :

Classe d'âge I. — (15 et 16 ans). 1. Hansen Otto, Ancienne-Neuchâtel, 64 points ; 2. Koller Arm., N.-A., 61 ; 3. Saurer Hans, N.-A., 60 ; 5. Fivaz Clément, Bevaix, 48 ; 6. Baumann André, N.-A., 47.

Classe d'âge II. — (17 et 18 ans). 1. Rommer Max, N.-A., 76 ; 2. Augustino Marco, N.-A., 72 ; Schmidt Théod., N.-A., 72 ; 3. Zimmermann Hans, N.-A., 68 ; 4. Cavin André, Bevaix, 56.

Classe d'âge III (19 et 20 ans). 1. Brunschwyler Otto, N.-A., 83 ; 2. Aebli Hans, Peseux, 67 ; 3. Girardin Adrien, N.-A., 61 ; 4. Grandjean Antoine, Bevaix, 60 ; 5. Gygax Paul, N.-A., 57.

Organisateurs et participants s'en furent ensuite ensemble prendre une collation, puis se séparèrent enchantés du bon travail accompli et des résultats acquis.

Citons encore quelques-unes des meilleures performances de la journée :

Saut de longueur : Brunschwyler Otto, 5 m. 60.

Lancer du boulet, 5 kg. : Schmidt Théodore, 21 m. 80 ;

Saut de hauteur : Rommer Max, 1 m. 50.

BEN-HUR BEN-HUR BEN-HUR BEN-HUR

SUZE stimule l'appétit et facilite la digestion

Une mauvaise nouvelle

(De notre correspondant de Paris)

C'est l'annonce de la mort de M. Jean Bratiano survenue juste au moment où la Roumanie traverse une période particulièrement grave et critique.

PARIS, 27. — La nouvelle de la mort, presque foudroyante, de M. Jean Bratiano, premier ministre de Roumanie, a provoqué ici une vraie stupeur et a été accueillie avec d'unanimes regrets. C'est que la France perd en lui un de ses plus fidèles amis dans les Balkans. Et l'on ne peut s'empêcher de penser que sa disparition, au moment même où la Roumanie traverse une époque si critique et si incertaine, constitue une vraie calamité pour ce pays et pourrait éventuellement même avoir de fâcheuses répercussions sur la politique mondiale.

M. Jean Bratiano était âgé de 64 ans. Fils de M. Jean Bratiano, le grand patriote roumain qui fut un des fondateurs de la Roumanie indépendante, il était venu à Paris très jeune et y avait fait toutes ses études. Rentré dans son pays, il s'y mêla bientôt activement aux affaires publiques. En 1897, il succéda à M. Stourdza comme chef du parti national libéral et, depuis lors, il fut pour ainsi dire toujours sur la brèche.

Le ministre qui vient de mourir a été jugé très diversement, toute sa vie durant, par ses compatriotes. Il avait des partisans enthousiastes et des ennemis acharnés. Cependant, même ces derniers doivent reconnaître qu'il fut un homme d'Etat à la mesure d'événements immenses. On peut dire qu'il prit la Roumanie, neuve encore et incertaine de ses destins, et la conduisit, avec autant d'énergie que de clairvoyance, à travers toutes les vicissitudes, jusqu'à la réalisation de ses aspirations nationales. C'est à lui que sa patrie doit la réforme agraire, la réforme électorale et la réforme constitutionnelle. Il donna à son pays, en même temps que des lois justes, des traditions de gouvernement. Il sut régler, avec un tact infini, le jeu d'institutions parlementaires encore indécises et réorganiser, dans les conditions les plus difficiles, les finances, l'économie publique, l'enseignement.

Quand survint la grande tempête de 1914, M. Bratiano n'hésita pas un instant. Sa culture intellectuelle essentiellement française, ses sympathies naturelles autant que sa claire conception des intérêts véritables de son pays le déterminèrent à pratiquer une politique de rapprochement avec la France et ses alliés et d'intervention à leurs côtés. Il fallait une bonne dose de courage pour oser adopter cette attitude, surtout du vivant du roi Carol, dont les sympathies — cela était du reste compréhensible de la part d'un Hohenzollern — allaient plutôt du côté des empires centraux. Il est vrai qu'à l'avènement du roi Ferdinand, les choses changèrent et M. Bratiano trouva auprès du nouveau souverain et de la reine Marie le soutien d'une collaboration loyale et d'une volonté inflexible. Mais son nom restera toujours associé à celui du roi Ferdinand dans l'histoire de la création de la plus grande Roumanie.

On sait que la Roumanie entra dans la grande lutte en 1916 et qu'elle fut envahie par les hordes de Mackensen. Ce fut un dur moment à passer. M. Bratiano eut à subir les injures d'adversaires à la dévotion de l'Allemagne. Il ne se découragea jamais, attendant avec confiance l'heure de la revanche qui devait être éclatante puisque, à la fin de la guerre, la Roumanie obtint son intégrité territoriale.

Après la guerre, l'intelligence politique du grand homme d'Etat s'affirma dans une œuvre vaste et complexe de réorganisation nationale. Libéral par conviction — il l'avait prouvé par ses réformes populaires — il sut cependant se montrer autoritaire lorsqu'il s'agissait d'écarter la menace bolchéviste. Moscou lui en a gardé une rancune farouche et c'est à partir de ce moment que ses agents commencèrent une campagne de dénigrement contre le patriote roumain dans tous les pays d'Europe et même en Amérique.

Autoritaire, il ne le fut d'ailleurs pas seulement pour défendre l'ordre social, mais encore pour assurer la continuité de la dynastie dont il a toujours été le fidèle et dévoué serviteur. Aussi, quand au lendemain de l'expérience Averesco, le roi Ferdinand, sentant sa fin prochaine, comprit que la situation pouvait devenir extrêmement grave, il manda auprès de lui son vieux collaborateur. Nul ne sait au juste ce que se dirent, ce jour-là, les deux hommes. Mais ce que tout le monde sait — puisque c'est de l'histoire d'hier — c'est qu'à la mort du roi, l'habileté et la fermeté de M. Jean Bratiano, réussirent à imposer la régence selon les volontés suprêmes du souverain défunt.

Qu'adviendra-t-il maintenant de la Roumanie, privée d'un guide aussi vigilant et sûr ? On se le demande non sans inquiétude, car si ce pays devait être bouleversé par des dissensions intestines, cela pourrait provoquer des complications internationales. N'oublions pas, en effet, que la Roumanie est entourée d'ennemis qui ne lui pardonnent pas d'avoir réalisé son unité à leurs dépens. La Russie soviétique guette la Bessarabie, la Hongrie n'a jamais pu se consoler de la perte de la Transylvanie, les Bulgares sont hypnotisés par la Dobroudja. Tout ce qui ressemblerait à une faiblesse à Bucarest, deviendrait une tentation pour les voisins envieux.

Cela est si évident qu'à la séance de la Chambre roumaine qui a eu lieu quelques heures après la mort de M. Bratiano, les chefs de tous les partis ont proclamé la nécessité de maintenir l'union à tout prix. On peut donc espérer que cette union sera maintenue à moins que... N'a-t-on pas déjà annoncé, en effet, que le prince Carol songeait à rentrer en Roumanie, voire même qu'il était déjà en route. Cette dernière nouvelle, il est vrai, a été démentie aussitôt. Mais, au fond, on ignore tout des intentions de ce prince, sauf qu'il a déclaré qu'il se tenait à la disposition de son pays, si celui-ci le réclamait.

Nous n'avons certes pas à nous mêler des affaires intérieures de Roumanie. Mais il est du moins permis aux amis de ce pays de formuler le vœu que ses dirigeants, quelles que soient leurs aspirations ou leurs préférences, ne cèdent point à des impulsions dont les conséquences risqueraient d'être si graves pour l'ordre intérieur et même, éventuellement, pour la paix du monde.

M. P.

Hommage mérité

Le comité de la Société des écrivains suisses a adressé à M. Louis Debarge la lettre suivante:

Zurich et Genève, novembre 1927.

Monsieur,

Au moment où la « Semaine littéraire » cesse de paraître, le comité de la Société des écrivains suisses tient à vous exprimer son admiration et sa reconnaissance. En créant cette revue, en la publiant sans défaillance pendant trente-cinq années, vous avez rendu à la cause des lettres des services exceptionnels.

Vous avez donné des lecteurs à nombre d'auteurs de la Suisse française, et il en est peu, dans la génération présente, dont vous n'ayez facilité les débuts. Et d'autre part, en répandant leurs ouvrages, vous avez grandement contribué à la formation littéraire du public.

Nous n'oublierons pas que la « Semaine littéraire » était un lien entre les différentes parties du pays, que par ses chroniques et ses traductions elle a fait connaître et aimer dans les cantons romands les livres et les écrivains de la Suisse allemande et de la Suisse italienne.

Nous comprenons ce que doivent être aujourd'hui vos regrets. Mais vous trouverez une consolation dans la certitude que votre action sera poursuivie, ainsi qu'il est indispensable, et que vos mérites, que l'œuvre de la « Semaine littéraire » ne seront jamais oubliés.

Heureux de le reconnaître, le comité de la Société des écrivains suisses vous en dit encore une fois merci.

Le président : Félix MOESCHLIN.
Le 1er vice-président : H. de ZIEGLER.

ÉTRANGER

Grave accident d'aviation

PARIS, 26 (Havas). — Les journaux publient la dépêche suivante de Casablanca :

Un avion militaire du centre de Fez, parti en mission, s'est écrasé sur le sol dans la région du haut Todges. Le pilote, lieutenant Mazurier, et les cinq passagers ont été tués.

Cinquante maisons emportées

ORAN, 27 (Havas). — A la suite de pluies torrentielles, de grandes inondations viennent de se produire en Oranie (Algérie). Le désastre a été particulièrement grand dans la région de Mostaganem où cinquante maisons ont été emportées et où l'on compte cinquante morts.

Les eaux ont envahi toute la région de Perregaux. Les troupes ont été envoyées sur les lieux pour maintenir l'ordre et organiser les secours. Les communications sont coupées entre Oran et Alger, et entre Oran et Mostaganem.

Sang-froid méritoire

TAIN (Drôme), 27. — Vendredi matin, à 6 h. 30, un éboulement de rochers, entre les gares de Tain et de Serves-Erôme, a fait dérailler le train omnibus 206, venant de Valence. Il n'y a pas eu d'accidents graves de personnes.

Une voiture de ce train, en déraillant a emporté le câble qui manœuvre le disque avertisseur et par un heureux hasard a mis celui-ci à l'arrêt, si bien que le rapide Paris-Marseille, survenant peu après, trouva le passage fermé et stoppa devant l'amas de rochers qui recouvrait le ballast et une catastrophe fut ainsi évitée.

Les secours furent rapidement organisés par la gendarmerie de Tain et le personnel de la gare. Des équipes d'ouvriers ont été transportées sur place pour le déblaiement des deux voies qui durera une huitaine de jours.

Le mécanicien et le chauffeur méritent d'être félicités pour leur sang-froid. S'ils avaient hésité deux secondes de plus à manœuvrer leurs freins, les blocs de rochers auraient infailliblement éventré les voitures de voyageurs et c'est une catastrophe que l'on aurait à déplorer.

SUISSE

Courte liberté

LENZBOURG, 26. — La commune a arrêté dans une ferme de la commune de Birrwil (Argovie), où on l'avait invité à souper, pendant que les autorités étaient prévenues, le second des détenus évadés mardi soir du pénitencier de Lenzbourg, le nommé Schärer, condamné pour meurtre à la réclusion perpétuelle. Le forçat a été reconduit au pénitencier.

Epilogue d'un accident mortel

MOUTIER (Jura bernois), 26. — Le tribunal du district de Moutier a condamné à trois mois de maison de correction et 100 fr. d'amende Jean-Christian Gerber, économe de l'asile de Bellelay, qui, roulant avec son automobile dans l'obscurité, avait tué un jeune homme et blessé grièvement la fiancée de ce dernier.

Curieux accident

RUYERES (Vaud), 26. — Une bouillotte fermée mise à chauffer dans le fourneau de la chambre d'une malade a fait explosion. La détonation formidable effraya non seulement les membres de la famille, mais encore les voisins, qui accoururent. La chambre était remplie de vapeur ; la porte d'une armoire avait volé en éclats, celle du foyer était ouverte. La mère de la malade, assise au bord du lit, était à terre ; un éclat de la porte l'avait violemment frappée au genou. Un garçon qui préparait ses devoirs dans la chambre a été soulevé de sa chaise.

Recours écarté

GENEVE, 26. — Le Conseil d'Etat de Genève a écarté le recours présenté par le parti socialiste genevois contre l'ouverture des urnes, demandée par le comité électoral du parti radical après l'élection du Conseil d'Etat. D'autre part, aucun avis de suspension n'étant parvenu du Tribunal fédéral, les urnes de la ville ont été ouvertes samedi matin ; celles des communes le seront dès lundi.

Voleur à huit ans

BALE, 28. — Un garçonnet de 8 ans, qui tenait une bicyclette sans lumière, un de ces derniers soirs, avait pris vivement la fuite lorsqu'on lui demanda des précisions sur la provenance de cette machine. Appréhendé, il avoua avoir volé le vélo et fut arrêté.

Legs bienvenu

UZNACH, 26. — M. Félix-Adolphe Eichmann, décédé récemment à l'hôpital de Saint-Gall, a mis 50,000 fr. à disposition de sa commune d'origine, Ernetschwil, pour la création d'un fonds Eichmann pour des buts de bienfaisance et d'utilité publique.

Circulation rétablie

SAINT-MAURICE, 26. — La circulation des trains, interrompue lors de la débâcle du Saint-Barthélemy, est rétablie sur les deux voies entre Evionnaz et Saint-Maurice.

Une bagarre avec mort d'homme

ZURICH, 27. — Samedi soir, à 9 heures, une bagarre s'est produite au restaurant « Zum Züribieter » à Aussersihl. Le cafetier, M. J. Gilgen, âgé d'une quarantaine d'années, a été tué. Deux personnes ont été arrêtées. L'enquête médico-légale établira si le cafetier a été assommé au cours de la rixe ou s'il s'est brisé la nuque en tombant sur le sol.

Explosion meurtrière

ZURICH, 27. — Un ouvrier chargé de transporter des meubles ayant pénétré avec une lanterne de vélo allumée dans un appartement où le robinet du gaz avait été laissé ouvert depuis quelque temps déjà, une violente explosion se produisit. L'ouvrier, grièvement brûlé, fut conduit à l'hôpital cantonal. Toutes les vitres de l'appartement ont été brisées et tous les nouveaux meubles détruits. Cet accident s'est produit à Aussersihl.

Les métiers dangereux

SAINT-GALL, 27. — L'électricien Hugo Ruckstuhl, âgé de 50 ans, marié, qui effectuait samedi une réparation à l'usine électrique de la ville, est entré en contact avec le courant à haute tension. Il fut si grièvement brûlé qu'il succomba dimanche à l'hôpital.

Condamnation d'un incendiaire

WINTERTHOUR, 28. — La cour d'assises a déclaré coupable le nommé Joh. Bosshard, 58 ans, manœuvre du canton de Thurgovie, qui avait mis le feu à sa maison le 14 août dernier. Bosshard a été condamné à 18 mois de maison de travail et à trois ans de privation des droits civiques.

Elections bâloises

BALE, 27. — Dimanche ont eu lieu, à Bâle, les élections pour le renouvellement du conseil de bourgeoisie. La participation au scrutin a été d'environ 53 %. Il y a eu 13,828 votants, soit 1200 de plus qu'en 1924.

Le résultat provisoire s'établit ainsi : Parti des bourgeois et artisans 2458 voix, parti populaire évangélique 569, parti radical démocratique 2298, parti libéral 2330, parti populaire catholique 1615, parti communiste 1899, parti socialiste 2329. La répartition des mandats serait la suivante : parti des bourgeois et artisans 8 (7), parti populaire évangélique 1-2 (2), parti radical démocratique 5-6 (7), parti libéral 7-8 (7), parti populaire catholique 5 (5), parti communiste 5 (4), parti socialiste 7-8 (8).

Un amateur de diapositifs

(De notre corresp. de Zurich.)

L'autre jour, il est arrivé une bien fâcheuse aventure au sympathique aviateur Mittelholzer, alors que celui-ci rentrait de Berne à Zurich, où il avait à donner le même soir une conférence sur son expédition africaine. S'étant absenté un moment pour se rendre dans le vagon-restaurant, W. Mittelholzer eut la pénible surprise de constater, à son retour, qu'un inconnu lui avait subtilisé sa valise, laquelle contenait entre autres une collection de diapositifs sur le voyage en Afrique. Privé de ces importants documents, Mittelholzer se vit naturellement dans l'impossibilité de donner sa conférence, de sorte que la nombreuse assemblée qui l'attendait à Schlieren dut être congédiée.

Quant au voleur, il n'a pas eu le loisir de courir longtemps ; mercredi soir déjà, la police réussissait à lui mettre la main au collet, en pleine Bahnhofstrasse, et cela dans des conditions qui valent la peine d'être relatées. En tout état de cause, la prise est bonne ; car le filou appréhendé était recherché depuis longtemps, parce qu'il mettait en coupe réglée les compartiments de chemins de fer ; il s'agit d'un Autrichien âgé de 28 ans.

Bref, l'autre jour, cet individu, vêtu d'une splendide pelisse, évaluée à la bagatelle de 800 francs, se présentait dans un magasin de la Bahnhofstrasse et offrait en vente... un kodak; sur le refus qui lui fut opposé, l'inconnu ressortit, mais avec une précipitation qui ne manqua pas d'attirer l'attention des personnes présentes. Parmi celles-ci, le hasard voulut que se trouvât précisément un détective, auquel les allures du personnage parurent plus que louches ; aussi, sans plus hésiter, le détective sortit à son tour... juste à temps pour voir l'inconnu s'arrêter devant un passant et lui offrir de nouveau son fameux kodak.

Or, que faut-il penser d'un particulier qui est vêtu de façon somptueuse, et qui joue au colporteur en pleine rue ? Le détective n'eut pas besoin d'en être prié : il emboîta le pas derrière l'homme à la pelisse, et bientôt, lui mettant délicatement la main sur l'épaule, il l'invitait à le suivre au poste le plus proche. Questionné, l'inconnu répondit immédiatement avec une sincérité touchante, avouant sans plus être l'auteur de six vols importants commis dans des trains, soit à Bâle, Berne, Baden et Zurich. Dépouillé de son manteau, il apparut aux yeux de Pandore comme un bougre pauvrement frusqué.

Mais comment donc le bonhomme s'y prenait-il pour se livrer à son malhonnête petit métier ? Ah ! ce n'était pas bien difficile : armé d'une fausse clef, il s'introduisait sans peine dans les compartiments de 1re et 2me classes des vagons stationnant dans les gares, et il faisait son choix le plus tranquillement du monde. Cela ne l'empêchait nullement, au surplus, de rendre visite aux coupés dont les occupants étaient en train de dîner dans le vagon-restaurant ; c'est de cette façon qu'il réussit à dépouiller Mittelholzer de la valise contenant notamment une centaine de diapositifs de haute valeur.

L'enquête entreprise tout de suite a permis d'établir que le bonhomme était venu en Suisse au milieu du mois d'octobre dernier, et qu'il avait commencé immédiatement l'exploitation de son fructueux, mais pas très honnête métier. Quand il avait réussi un coup, il disparaissait pour un moment : juste affaire de s'en aller réaliser à l'étranger l'objet de ses larcins. Mais il eut quelque peine, cette fois-ci, à se défaire des diapositifs africains ; il prétend les avoir remis en fin de compte, à titre de cadeau, à un individu qu'il avait rencontré à Berlin. Dans ces conditions, tout permet de penser que notre compatriote éprouvera des difficultés à retrouver la piste de ses diapositifs ; mais que diable le voleur pourra-t-il en faire ? Car s'il s'avise de les exhiber en conférence publique, il risque bien de se faire pincer. Alors ? Par contre, Mittelholzer est rentré — ou rentrera — en possession de son manteau, que l'aigrefin avait également subtilisé. Maigre consolation ! Quant au kodak, la police n'a pas encore réussi à en trouver le propriétaire, car l'homme sur lequel il a été saisi prétend ne pas se souvenir d'où il lui est venu.

Morale de l'histoire : n'abandonnez pas vos bagages dans un vagon ; il paraît que la recommandation peut être utile, même dans notre honnête pays !

Ordre du jour de la prochaine session parlementaire

BERNE, 26. — La conférence des présidents des Chambres fédérales a mis au point la liste des objets à discuter au cours de la session ordinaire d'hiver, à savoir :

Conseil national : Election du président et du vice-président ; élection complémentaire à la commission de gestion ; initiative concernant les jeux dans les kursaals ; budget des C. F. F.; prêt pour l'électrification de la ligne Berne-Neuchâtel ; revision du régime des alcools ; budget de la Confédération ; budget de la régie des alcools ; crédits supplémentaires de deuxième série ; subvention aux caisses maladies (divergences); modification de la concession du chemin de fer Berthoud-Thoune ; enregistrement du résultat de l'initiative sur la circulation routière ; timbre et timbre sur le coupon (divergences); loi sur la tuberculose (divergences); placement des capitaux de la Confédération et des fonds spéciaux ; travail de nuit dans les boulangeries ; arbitrage international en droit privé ; loi d'expropriation ; assistance des Suissesses réintégrées ; conditions du crédit hypothécaire ; motions, postulats et interpellations.

Conseil des Etats : Constitution du bureau ; ronouvellement de la commission de gestion ; élection complémentaire à la commission des finances ; timbre et timbre sur le coupon (divergences); cour administrative (divergences); budget de la Confédération ; loi sur la tuberculose ; répartition du droit d'entrée sur la benzine ; règlement du Conseil des Etats ; budget des C. F. F.; budget de la régie des alcools ; initiative sur les jeux dans les kursaals ; enregistrement du résultat de l'initiative sur la circulation routière ; crédits supplémentaires de deuxième série ; prêt à la ligne Berne-Neuchâtel ; postulat Moser concernant l'assurance contre la grêle ; loi sur la lettre de gage ; pétitions, conventions avec la Tchécoslovaquie et l'Autriche concernant l'exécution des décisions judiciaires ; dîme de l'alcool pour 1926.

La session s'ouvrira le lundi 5 décembre et prendra fin le vendredi 23 décembre.

Emissions radiophoniques

d'aujourd'hui lundi

(Extrait des programmes du journal « Le Radio »)

Lausanne, 680 m. : 20 h. 01, Récital poétique. 20 h. 30, Orchestre Godio. — Zurich, 588 m. : 12 h. 32, Orchestre. 16 h., Orchestre de l'Hôtel Baur-au-Lac. 20 h., Orchestre Luthold. — Berne, 411 m. : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h., 17 h. et 20 h. 05, Orchestre du Kursaal.

Paris, 1750 m. : 13 h. 30 et 21 h. 30, Radio-concert. Rome, 450 m. : 17 h. 30, Concert. 18 h. 30, Philharmonie romaine. 21 h., Théâtre. — Milan, 315 m. 80 : 21 h., Chansons. — Londres, 361 m. 40 et Daventry, 1604 m. 30 : 12 h. et 13 h., Quatuor de Daventry. 14 h., Concert d'orgue. 16 h. 15, Trio. 20 h. 15, Récital de piano. 20 h. 45, Récital de chant. 21 h., Concert symphonique.

Berlin, 484 m. : 17 h., Orchestre. 19 h., « Le docteur Faust », poème de Busoni. — Munich, 535 m. 70: 16 h., Orchestre. 19 h. 30, Concert. — Langenberg (Cologne), 468 m. 80 : 13 h. 05, Orchestre. 18 h., Récital de violon et de piano. 20 h. 15, Concert. — Vienne, 517 m. 20 : 16 h. 15, Orchestre. 19 h., « Le prophète », opéra de Meyerbeer.

POLITIQUE

ROUMANIE

Ce qui se raconte

PARIS, 25. — Selon une dépêche de Berlin à « Paris-Midi », des informations assez singulières ont été répandues hier après midi dans Bucarest sur les circonstances qui ont entouré la mort du président du conseil.

Ces informations affirment péremptoirement que Jean Bratiano serait mort victime des imprudences et des maladresses des chirurgiens qui le soignaient.

A la troisième intervention chirurgicale, ce fut le docteur Masta qui, le premier, prit le scalpel. Mais le praticien, conscient de l'importance de ses gestes, tremblait si fortement que l'instrument lui échappa de la main et tomba à terre.

Le professeur Angelesco, qui n'a plus pratiqué depuis qu'il est entré dans la politique active, s'empara du scalpel et tenta, pour sauver le moribond, une intervention des plus hardies. Il ouvrit la gorge et la poitrine du malade et, patiemment, procéda à l'ablation successive des lésions purulentes dont étaient recouverts les organes mis à nu.

On prétend — mais nous laissons aux journaux allemands qui ont reproduit ces informations leur entière responsabilité — que le professeur Angelesco, dans sa hâte de tenter un ultime effort pour sauver le président, aurait négligé de prendre certaines précautions d'asepsie et notamment de se laver les mains avec un désinfectant.

Cette omission aurait eu pour conséquence que les plaies laissées par l'intervention chirurgicale auraient été contaminées.

On ajoute que le professeur Masta se serait fait une entaille au doigt. La blessure s'étant envenimée et ayant provoqué un grave empoisonnement du sang, le professeur a dû à son tour se soumettre à l'intervention d'un de ses collègues.

AUTRICHE

Un attentat à Vienne

VIENNE, 26 (Wolff). — Samedi après midi, un attentat a été commis contre le bourgmestre de Vienne, M. Seitz.

Le bourgmestre avait assisté à l'ouverture d'un palais d'hiver dans l'ancien bâtiment de la gare du nord-ouest. Ou moment où M. Seitz quittait le bâtiment aux environs de 18 heures, et où il montait dans son automobile, un jeune homme a tiré sur lui trois coups de revolver. Le chauffeur du bourgmestre accéléra et lança la voiture à toute vitesse.

Le jeune homme sauta alors sur un tramway en marche et se précipita à l'avant de la voiture, sur la plateforme. Entre temps, un gymnaste qui se trouvait parmi les poursuivants, atteignit le tram, sauta sur le marche-pied et réussit à tenir en respect le fuyard.

Il s'agit d'un nommé Richard Ströbinger, électrotechnicien, né en 1904, à Temesvar, domicilié à Gutenstein (Basse-Autriche, actuellement sans travail. On ne sait pas encore quels sont les mobiles de son acte.

VIENNE, 27 (B. C. V.). — Suivant les nouvelles prises à l'Hôtel de ville, l'agresseur du bourgmestre serait un irresponsable qui fut pendant de longues années acteur et qui est actuellement chômeur secouru.

L'agresseur affirme n'avoir pas eu l'intention de tuer le bourgmestre, mais qu'il voulait uniquement attirer l'attention sur sa situation précaire.

M. Seitz lui-même n'attache aucune importance à l'attentat.

Le parti socialiste, auquel appartient M. Seitz, a lancé un appel à la classe ouvrière l'invitant à s'abstenir de toute manifestation ou acte irréfléchi.

Les relations franco-suisses

ZURICH, 26. — La « Nouvelle Gazette de Zurich » écrit notamment ce qui suit dans un article intitulé : « Les négociations commerciales franco-suisses à la veille d'une crise » :

La Suisse doit faire tout son possible pour mettre rapidement fin à la situation actuelle intenable. S'il n'est pas possble d'y parvenir par la voie normale des négociations, les milieux économiques suisses espèrent que le Conseil fédéral ne reculera pas devant une mesure énergique. Il s'agirait de résilier le traité de commerce franco-suisse. Pareille mesure pourrait convaincre la France que malgré toute la sympathie qu'a la Suisse pour la république voisine de l'ouest, le souci de notre existence économique lui commande de créer des débouchés satisfaisants à ses exportations. La résiliation du traité n'est encore pas le commencement d'un conflit douanier. Pendant la période d'avertissement, on pourrait tenter d'arriver à une situation acceptable afin que la dernière mesure, la guerre douanière, puisse être évitée.

Le pacifisme agressif

LONDRES, 26 (Havas). — La conférence pacifiste réunie à Londres a tenu vendredi une nouvelle séance. Lecture a été donnée d'une communication de M. Henri de Jouvenel, empêché d'y assister.

M. de Jouvenel prévoit que 1935 sera une année particulièrement critique et que si une guerre éclatait. l'Angleterre et l'Amérique ne seraient pas du même côté. Il estime que la seule politique à suivre pour la conférence est de chercher à ce que la paix ne soit pas troublée à cette époque. Il espère que la Société des nations aura, avant 1935, l'autorité nécessaire pour empêcher un nouveau conflit.

De vifs incidents

La fin de la conférence a été marquée par quelques incidents. M. Fimmen, secrétaire de la Fédération internationale des ouvriers des transports, a pris vivement à partie la Société des nations. Il a préconisé la grève générale internationale dans l'éventualité d'une guerre. Il a ajouté qu'afin de prévenir toute guerre future, les socialistes devaient combattre le régime capitaliste par la guerre civile, si nécessaire.

Des protestations se sont élevées et quelques personnes ont fait remarquer qu'elles étaient venues pour assister à une conférence pacifique et non pour entendre prêcher un évangile de violence.

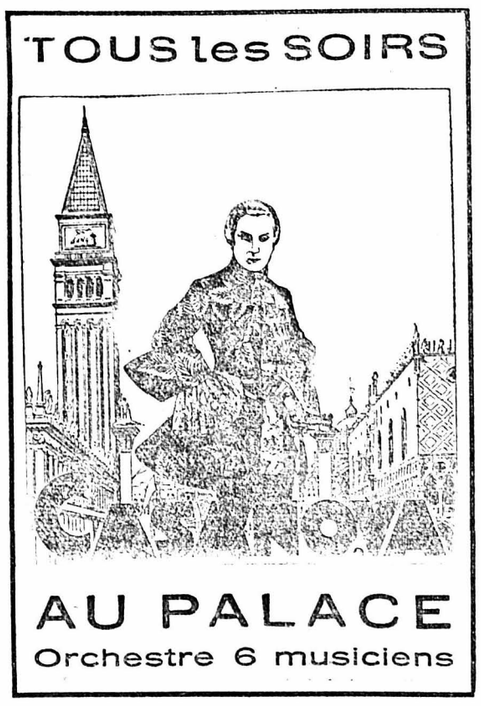

CORS
Bien exiger
Corricide blanc ROSANIS
(Nom et marque déposés)
TOUTES PHARMACIES ET DROG.
Verrues, durillons, callosités Prix fr. 1.25

CAMEO Ce soir et demain derniers jours CAMEO
LES BATELIERS DU VOLGA
Une clameur humaine, sublime et pitoyable

AVIS TARDIFS

Votation des 3 et 4 décembre 1927
Lundi 28 novembre, à 20 h. et quart
Assemblée publique et contradictoire
au CAFÉ BAYS, bas de Gibraltar
Ordre du jour :
LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE AU CONSEIL D'ETAT
Orateurs :
Ph.-H. BERGER, conseiller national.
Aug. DUDAN, député.
Ch. PIPY, conseiller général.
La chorale des cheminots « L'AURORE » agrémentera la conférence
Tous les citoyens sont cordialement invités à assister nombreux à cette assemblée.
Parti socialiste de Neuchâtel-Serrières.

THÉATRE DE NEUCHATEL :: Ce soir, à 8 h. 30
Bureaux à 8 heures
Tournée FERNAND VOLRIC
Sensationnelle représentation de l'immortel succès
Le train de 8 h. 47
Pièce en cinq actes,
d'après le célèbre roman de Courteline
Prix des places : Fr. 5.50, 4.40, 3.30, 2.20 et 1.65, chez Fœtisch frres S. A. et à l'entrée.

Finance - Commerce - Industrie

Banque de Montreux. — La réduction du capital-actions de 6 millions à 4,200,000 fr. a été acceptée. Les actions devront être estampillées à 350 fr. d'ici à la fin de l'année.

Changes. — Cours au 28 novembre 1927 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	Vente		Achat	Vente
Paris	20.38	20.43	Milan	28 21	28.26
Londres	25.29	25.31	Berlin	123.80	123.90
New York	5.17	5.19	Madrid	86.90	87.10
Bruxelles	72.40	72.50	Amsterdam	209 45	209.55

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Geneve, du 26 novembre 1927

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
d = demande, o = offre
m = prix moyen entre l'offre et la demande.

Actions		3 % Rente suisse	—.—
Bq. Nat. Suisse	—.—	3% Différé	77.25
Comp. d'Escomp.	672 —	3½ Ch. féd. A. K.	85 45
Crédit Suisse	848.—	Chem. Fco Suiss.	415.—
Soc. de banq. s.	707.—	3% Jougne-Eclé.	365.— d
Union fin. genev.	728 —	3½% Jura-Simp.	77.—
Ind. genev gaz	615.—	3% Genev. à lots	115.50
Gaz Marseille	164.— o	4% Genev. 1899	440 —
Motor Columbus	1235.—	3% Frib. 1903	378 75
Fco-Suisse élect.	426.—	7 % Beige	1063.-m
» » priv.	500.—	5% V. Genè 1919	511.—
Ital.-Argent. élec.	592.—	4% Lausanne	—.—
Mines Bor. ord.	535.—	5% Bolivia Ray	185.— m
Totis charbonna.	686.—	Danube Save	60.—
Trifail	45.75	7 % Ch. Franç. 26	1025.—
Chocol. P.-C.-K.	211.25	7% Ch. fer Maroc	1077.5m
Nestlé	813.50	6% Paris-Orléans	—.—
Caoutch. S. fin.	87.—	6% Argentin. céd.	100.75
Allumet. suéd. A	486.—	Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
Obligations		Hispano bons 6%	512.—
4½ % Féd. 1927	—.—	4½ Totis c. hong	445 —

Le franc suisse est en baisse : Londres continue son record 20.30 ¼ (+ 1 1/8), entraînant 7 changes ; Paris 20.40 (+ ¾). Passablement d'affaires pour un samedi, de 10 h. et demie à midi. Fermeté sans tendance uniforme, quelques écarts dans les deux sens sur des titres spéciaux. Sur 57 actions : 22 en hausse (Caoutchoucs, Alimentaires, Totis, Ofa, Electriques), 21 en baisse (Kreuger, Allumettes, Mexicaines, Françaises, Nasic).

L'électrification en Suisse et les lignes neuchâteloises

A la séance commune des conseils d'arrondissement des chemins de fer fédéraux, tenue jeudi à Berne, sous la présidence de M. Haab, conseiller fédéral, le conseil du premier arrondissement avait présenté une motion exprimant le vœu que les travaux d'électrification ne fussent pas interrompus. Au cours de la discussion, on a notamment demandé que la traction électrique soit installée sur les lignes Delémont-Bâle et Delémont-Delle, Neuchâtel-le Locle, Berne-Lucerne, du Brunig, Bienne-la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel-les Verrières, Wallisellen-Uster-Rapperswil, Koblenz-Eglisau et Schaffhouse-Kreuzlingen.

Dans sa réponse, la direction générale a tout d'abord rappelé les circonstances qui ont, en 1923, engagé l'administration à accélérer l'électrification des principales lignes du réseau. C'est surtout à cause du grand nombre des chômeurs et de la nécessité de tirer meilleur parti des usines hydro-électriques construites par les C. F. F. qu'il avait paru opportun, à cette époque, de hâter l'existence du premier programme des travaux. En outre, la houille coûtait alors encore 60 fr. la tonne. Il est vrai que l'électrification opérée jusqu'à ce jour a pleinement répondu aux espérances mises en elle. Mais il ne faut pas oublier que ce premier programme comprenait des lignes à grand trafic, dont le rendement est suffisant pour assurer l'intérêt et l'amortissement des capitaux engagés dans l'électrification. Depuis 1923, la situation s'est sensiblement améliorée. Le prix du charbon est descendu à 37 fr. 50 la tonne et, sauf une modeste réserve, les usines des C. F. F. travaillent à plein rendement. Les lignes envisagées pour le programme de la deuxième période ont un trafic considérablement plus faible que celles de la première étape.

S'il est vrai que l'électrification opérée jusqu'à présent constitue financièrement une affaire avantageuse, il n'est pas exact, en revanche, d'en tirer la conclusion qu'il en serait de même de l'équipement immédiat des lignes prévues pour la seconde période. Les C. F. F. ont besoin de faire une pause, afin de pouvoir réduire le personnel, dont une partie est devenue superflue par suite de la mise en service de la traction électrique, et se défaire dans de bonnes conditions économiques des locomotives à vapeur dont ils n'ont plus l'emploi.

La première tâche qu'ils aient actuellement à accomplir, est de rétablir et de consolider leur équilibre financier, afin de pouvoir entreprendre le plus tôt possible l'abaissement des tarifs-marchandises.

Au cours de la discussion, certains orateurs ont demandé que la traction électrique soit étendue à diverses lignes. D'autres ont appuyé l'intention qu'a l'administration de suspendre les travaux pendant quelque temps. A ce propos, on a relevé qu'il ne serait possible de poursuivre ceux-ci que si la Confédération assumait une partie des charges extraordinaires que les C. F. F. ont eues, pendant et après la guerre, à supporter comme chemins de fer d'Etat. Il n'a pas été voté de résolution.

Une belle prise

Vendredi, à Estavayer, les frères Kaiser, pêcheurs, ont capturé un saumon qui mesurait 90 cm. de long, 55 cm. de diamètre et pesait 10 kg. Il est très rare de trouver un saumon et surtout de cette taille dans notre lac.

Un garage en feu

Samedi matin, à la suite d'une explosion, le garage de M. Balmer a pris feu. Douze motocyclettes et une automobile ont été détruites.

NEUCHATEL

Vol d'une automobile

Une automobile stationnant devant la Rotonde a été volée samedi entre 21 et 23 heures. La voiture n'a pas encore été retrouvée, mais la police possède le signalement du ravisseur.

Concert Marc Junod

Le distingué pianiste neuchâtelois que nous avons déjà eu l'occasion d'applaudir maintes fois nous offrira mardi, à la Salle des conférences, un récital qui intéressera tous les musiciens de notre ville. Au programme, nous relevons les noms de Bach, Mozart, Beethoven et Chopin.

94me concert de la Société chorale

Le plus aimable de tous les saints, le plus humain, ce « Poverello » d'Assise qui vécut aussi près de la nature que le Maître de Nazareth lui-même a inscrit son « Cantique du soleil » dans le livre d'or de la poésie religieuse. Il le composa deux ans avant sa mort, survenue en 1224. Saint François était malade déjà, étendu gémissant sur des nattes d'osier. Tandis qu'il suppliait Dieu de lui donner la force de supporter la douleur avec patience, il crut entendre une voix : « Mon frère, réjouis-toi et jubile dans tes infirmités et tes afflictions » : « Le Laudi » (les louanges) sont sa réponse à cette injonction.

Et c'est sur ce texte si simple et magnifique que le compositeur bâlois, Hermann Suter, a écrit un grand oratorio pour soli, chœur mixte, voix de garçons, orchestre et orgue. C'est ce texte qu'il a vivifié et auquel il a rendu, par le prestige de sa musique, la force libératrice, la puissance de consolation. Pénétré de l'esprit de Bach et de Mozart, comme de celui de la vieille musique d'Eglise, le compositeur suisse sentit, durant l'été de 1923, qu'il passait dans les hautes solitudes de l'Engadine, son œuvre sourdre et grandir en lui, son œuvre prendre enfin forme organique. Le poème de saint François, il prétendait le traduire dans toute sa pureté, dans toute sa naïveté, en un langage musical qui empruntât ses thèmes aux éléments eux-mêmes : le feu, l'eau, le vent, la lumière. Et de chaque thème, en le développant selon sa nature, il construisait en usant d'un métier sévère, celui des maîtres des grandes architectures sonores au caractère puissant.

Ainsi son œuvre, si elle s'apparente en quelque mesure à la « Création » de Haydn, procède d'une autre pensée. L'artiste ne chante pas les œuvres de Dieu. Ce sont elles qui louent le Seigneur, chacune de sa voix propre, selon qu'Il la lui donna. « Le Laudi » unissent au plus pur sentiment religieux une expression musicale d'une richesse de sonorités, d'une maîtrise extraordinaires. M. Hermann Suter leur dut, l'an dernier, si peu de temps, hélas ! avant sa mort, une célébrité européenne.

Ils seront exécutés à Neuchâtel, le dimanche 4 décembre après midi, avec répétition générale la veille, au Temple du Bas, par la Société chorale qui avait déjà donné cette œuvre admirable le 20 mars dernier, et qui, vu le grand succès remporté par cette audition, a décidé d'en donner une nouvelle.

Les solistes engagés qui sont les créateurs choisis par Suter pour l'interprétation de son œuvre à l'exception de Mme Durigo remplaçant Mlle Philippi, sont naturellement de tout premier ordre, et tels que les exige une œuvre de cette difficulté et de cette envergure, une œuvre dont on peut dire que, depuis des siècles peut-être, le monde religieux et musical l'attendait.

D. B.

Commencement d'incendie

Samedi matin, peu avant 10 heures, le poste des premiers secours était avisé qu'un commencement d'incendie avait éclaté dans les ateliers de mécanique Grandjean frères, à la rue de la Serre. Sur les lieux, les agents purent constater qu'à l'aide d'extincteurs, de seaux d'eau et d'un jet de fortune, les employés avaient déjà écarté tout danger. Une rapide enquête permit d'établir qu'un ouvrier, occupé à souder à l'autogène, n'avait pas remarqué à travers ses lunettes noires, qu'un chiffon huilé flambait à proximité d'un bidon de pétrole. Celui-ci s'enflamma bientôt et le feu se communiqua à l'établi. Les dégâts sont peu importants : quelques pneus brûlés et une table de travail carbonisée.

Le Théâtre vaudois

La pièce nouvelle de M. Chamot, le populaire auteur et acteur vaudois, avait attiré à la Rotonde tous ceux qui aiment à se divertir franchement au théâtre, sans trop s'embarrasser de la valeur littéraire de la pièce qu'on y joue, et sans regretter d'y avoir amené leur jeune fille.

Le Théâtre vaudois, tout en restant bien dans la ligne de ce qu'il nous avait donné jusqu'à présent quant à l'intrigue et la plupart des caractères, avait, dans la mise en scène, apporté quelques éléments de pittoresque et d'imprévu. Les décors du premier et du deuxième acte ont fait à la scène le plus heureux effet.

Les acteurs, presque tous connus déjà, ont tenu leur rôle à l'entière satisfaction du public. Parmi les meilleurs, citons l'auteur lui-même, M. Chamot, qui avait abandonné l'accent du Gros de Vaud pour zézayer avec la plus parfaite intonation italienne ; M. Desoche, le type très réussi du paysan vaudois, syndic de son village ; Mme et M. Almand, les amoureux sympathiques et malheureux. Tous, du reste, s'ingénièrent à amuser le public par leur jeu vif et naturel, par leurs remarques, toujours drôles et souvent pleines d'à propos et de fine observation, qui rendaient la thèse de la pièce aussi plaisante que possible.

A la manière de Jules Verne, de Molière et de Mozart

Jules Verne avait imaginé d'envoyer sur la lune quelques astronomes emprisonnés dans un boulet de canon ; il avait oublié que la formidable vitesse qu'il accordait à son obus aurait pour effet d'aplatir instantanément les explorateurs au fond de leur cachot, de les transformer dès le départ en simples couvertures de voyage et de donner au projectile tout entier une température de métal en fusion.

Pour qui veut se lancer dans pareille aventure, il est plus confortable de monter à bord d'un spacieux navire aérien, dont la puissance tient du prodige, qui se joue d'un raid lunaire et qui s'envole allégrement d'une planète à l'autre, à la découverte des lacs d'étain fondu qui miroitent sur Mercure, des éblouissantes nuées qui enveloppent Vénus, des contractions de Mars le moribond, de la fameuse « Tache rouge» de Jupiter, et de l'anneau que Saturne porte en bandoulière, et des rondes des lunes autour des planètes lointaines. Franchissant les limites de notre système solaire, cette merveilleuse machine est de taille à se précipiter dans l'Infini à la vitesse d'un rayon lumineux à travers les constellations et les nébuleuses.

C'est à ce beau voyage que nous invite le film qui va passer chez nous : « En dirigeable à travers les étoiles ». Quand les savants se mêlent d'avoir de l'imagination, notre étonnement n'a pas de bornes.

Pour remettre les spectateurs de leurs émotions interplanétaires, une joyeuse comédie est tout indiquée. C'est « l'oncle James » qui en fait les frais, avec l'aide de ses animaux favoris, de sa respectable gouvernante, de sa nièce Ginette — bon cœur et joli minois, — et d'une série de cousins intrigants dont la déroute finale est des plus amusantes.

Pour la seconde partie de ce spectacle, un gramophone fera entendre un choix des meilleurs disques.

Préparé avec le souci d'éviter toute longueur et toute banalité, ce programme obtiendra chez nous, jeudi 1er décembre, à la Grande salle des conférences, un succès certain et gagnera des sympathies nouvelles aux organisateurs de ces soirées, nos braves Unions cadettes.

Concert Marthe et Jank-Hoffmann

Un public nombreux et très sympathique a applaudi et abondamment fleuri, samedi soir, à la Grande salle des conférences, Mlle Madeleine Marthe, cantatrice, de notre ville, et M. K. Jank-Hoffmann, « Kammersänger » de Vienne et premier ténor du théâtre de Duisbourg, accompagnés par M. Alb. Quinche.

Le programme comprenant des Lieder, des airs et des duos d'opéra était un peu long et assez monotone dans les deux premières parties. Mlle Madeleine Marthe possède une voix chaude et d'une très grande justesse ; toutefois les tons élevés ne lui conviennent pas très bien. Le chant tend à être le plus expressif possible, mais une meilleure diction française lui donnera ce qui lui manque encore. La prononciation en langue allemande, par contre, est meilleure. La chanson de Solvejg de Grieg et le Rêve d'Elsa de Wagner furent donnés avec une finesse charmante et poétique ; la cantatrice sut en tirer toute la saveur harmonique. La Berceuse de Gretschaninow fut particulièrement belle.

M. K. Jank-Hoffmann excelle dans la musique d'opéra. L'air de Leoncavallo fut écouté dans un silence plein d'admiration. On eût aimé des nuances plus fondues. La voix de M. Jank-Hoffmann manque un peu de relief.

Les deux artistes semblaient se réserver pour la dernière partie. En effet, leurs dos furent excellents et le public le leur témoigna assez. Ce genre leur convient à l'un et à l'autre ; leurs deux voix s'harmonisent à merveille. Le Wagner de la fin enthousiasma l'auditoire.

Citons encore l'accompagnement intelligent et parfait de M. Albert Quinche.

Nous félicitons ces trois artistes et souhaitons les entendre à nouveau, mais avec un programme mieux composé.

M. Plt.

POLITIQUE

La Chambre albanaise rectifie le traité avec l'Italie

TIRANA, 27 (Havas). — La Chambre a ratifié à l'unanimité le traité italo-albanais. Elle a décidé de transmettre des félicitations au roi d'Italie et à M. Mussolini. Une délégation spéciale de députés se rendra auprès du président Ahmed Zogou pour lui exprimer, au nom de la Chambre, sa profonde reconnaissance.

La signification du traité italo-albanais

LONDRES, 27 (Havas). — Parlant dans le « Sunday Times » du traité italo-albanais, M. Crawford Price estime que l'importance internationale de ce traité est grande. Il signifie que l'Albanie devient vassale de l'Italie. La Yougoslavie considère la future domination de l'Albanie par l'Italie comme une incursion dans la Péninsule balkanique et jusqu'à un certain point comme une usurpation de ses propres droits. Elle ne capitulera pas devant cet état de choses ; elle entassera armements sur armements, convaincue qu'elle devra garantir et consolider sa liberté par le sabre. La diplomatie continuera son œuvre, mais travaillera dans l'ombre des canons.

Elections en Allemagne

BERLIN, 28. — Les élections des conseils communaux dans les élections du Mecklenbourg-Strélitz et celle de la Diète brunswickoise dénotent un coup de barre dont les socialistes sont les bénéficiaires.

Les « anges de la paix »

LONDRES, 27 (Havas). — Parlant de la situation polono-lituanienne, le « Reference » écrit : « Les soviets et l'Allemagne ont l'intention de travailler étroitement ensemble à Genève la semaine prochaine et ils ont décidé de jouer le rôle d'anges de la paix. Un prétexte admirable leur est fourni par le différend polono-lituanien et de se poser en barrière contre la guerre dans la Baltique ; dès là, la note soviétique à Varsovie et l'appui de l'Allemagne dans cette démarche du gouvernement soviétique.

Un drôle d'individu

VIENNE, 27 (B. C. V.). — L'agresseur du bourgmestre de Vienne a déclaré qu'il n'avait aucun complice et que personne ne l'a poussé à commettre son acte Il a voulu uniquement rendre attentif le monde entier aux conditions économiques défavorables de l'Autriche, car c'est l'étranger, d'après lui, qui est formellement responsable de l'état de choses actuel créé par les traités de paix. Les puissances devraient être invitées à faire quelque chose contre la misère du monde.

L'agresseur n'appartient actuellement à aucun parti politique. Depuis peu, il était orienté vers le socialisme. En son temps, il fut membre de l'union des combattants du front.

Dénouement mortel

BALE, 28. — L'agent de police Stoecklin, de Bottmingen, qui avait été renversé et écrasé par une automobile, il y a quelques jours, vient de succomber à ses blessures.

Bijouterie cambriolée à Berlin

BERLIN, 27 (Wolff). — Des cambrioleurs ont pénétré la nuit dernière dans une bijouterie à la Tauenzienstrasse et ont dérobé pour 50,000 marks de bijoux.

L'affaire des bandits polonais

PARIS, 27 (Havas). — Le jury a rendu un verdict affirmatif sur toutes les questions dans le procès des bandits polonais. Zinczuk et Pachowski sont condamnés à la peine de mort, deux autres accusés aux travaux forcés à perpétuité, trois autres à dix ans de travaux forcés, et les dix autres à des peines de prison diverses.

Plusieurs des jurés, cinq sur douze, adversaires résolus de la peine de mort, ont rédigé un vœu adressé aux pouvoirs publics et demandant l'abolition de la peine suprême. Ce vœu a été signé après la lecture du verdict.

LETTRE DE BERNE

(De notre correspondant)

Les prochaines élections municipales

A Berne, on ne fait pas les choses à demi. On n'y a point coutume de déranger les électeurs pour chaque correction de ruisseau ou plan d'alignement. Mais, quand on les appelle aux urnes, on leur remet une formidable liasse de bulletins.

Dans quinze jours, les électeurs de Berne, Ville vont avoir à se prononcer d'un seul coup sur neuf affaires différentes, savoir sur l'élection du Conseil général, de la municipalité (exécutif) et du président de la ville, sur l'acceptation du budget pour 1928 et sur quatre projets de travaux publics.

La partie électorale, de ce programme si chargé est, comme de coutume, la plus importante et celle qui fera le plus de bruit. Il est juste de dire qu'elle revêtira cette fois-ci un caractère fort sérieux, car il ne s'agit de rien de moins que de décider si la ville fédérale va retomber au pouvoir des socialistes comme elle l'avait été avant 1921.

Présentement, le Conseil général se compose de 38 socialistes et 42 représentants des partis bourgeois (21 radicaux, 19 bourgeois-paysans et deux « évangéliques »).

Au Conseil communal siègent 4 bourgeois et 3 socialistes. Or, la loi bernoise prévoit que le Conseil général, élu pour quatre ans est divisé en deux « équipes » éligibles alternativement, tous les deux ans. L'équipe élue en 1925 se compose de 20 socialistes et de 20 bourgeois (10 radicaux, 9 bourgeois-paysans et 1 évangélique).

Les deux partis — disons si l'on veut, les deux classes — se neutralisent.

L'équipe élue en 1923 et qu'il s'agit aujourd'hui de renouveler, comprend 18 socialistes et 22 députés bourgeois (10 radicaux, 11 B.-P., 1 évangélique).

Les socialistes vont faire un violent effort pour conquérir la majorité.

Comme on voit, un gain de trois sièges leur suffirait pour cela.

Et il n'est point du tout impossible qu'ils y arrivent, considérant la discipline qu'ils savent faire régner dans leurs rangs et considérant d'autre part la traditionnelle apathie des partis bourgeois.

Pour ce qui concerne le pouvoir exécutif, la lutte portera surtout sur un seul nom.

Les bourgeois Lindt, Raaflaub et Steiger et les socialistes Blaser, Grimm et Schneeberger ne seront probablement pas combattus. Mais le quatrième siège bourgeois, occupé par M. Bärtschi, recteur du gymnase, ancien président de la ville, est battu en brèche par la gauche, qui voudrait y installer le secrétaire du parti, le camarade Bütikofer, conseiller national. M. Bärtschi n'a pas encore eu le temps de s'incruster à son poste, car il n'y est que depuis un an, ayant succédé en élection complémentaire à M. Guggisberg, élu au Conseil d'Etat pour y remplacer M. Volmar qui avait préféré aux aléas de la politique le poste paisible et bien rémunéré de directeur du Lötschberg et de la Directe.

Les socialistes ont pensé que ce « nouveau » serait plus facile à ébranler sur son socle que l'un ou l'autre des anciens et c'est contre lui qu'ils vont faire porter leur effort.

Mais, disent les augures, le camarade Bütikofer n'est pas populaire dans tous les milieux, et il se pourrait bien qu'il y eût quelque déchet sur son nom.

En somme, l'heure est grave — c'est l'expression consacrée — pour le prestige politique de la ville fédérale.

Un léger déplacement des forces peut modifier tout l'équilibre et refaire de la cité fédérale une des citadelles du socialisme.

Les bourgeois de Berne ont leur sort dans leurs propres mains. Il est certain que, comme la participation au scrutin est généralement assez faible et que pourtant on sait combien les socialistes y sont assidus, l'abstention vient du côté bourgeois, qui pourtant possède la majorité mais n'en use pas.

A moins d'un énergique effort, dont la droite n'est guère coutumière, il y a des chances pour que, le 12 décembre, le drapeau rouge flotte sur la ville fédérale. Georges Dandin l'aura voulu.

R. E.

Les catastrophes en Algérie

PARIS, 28 (Havas). — Le ministère de l'intérieur a reçu du gouverneur général de l'Algérie les renseignements suivants sur la catastrophe de la région de Mostaganem : La ville est inondée, les dégâts matériels sont considérables. De nombreuses familles sont sans abris. Le barrage de Fergoud, en amont de Perregaux, datant d'une cinquantaine d'années, s'est rompu. Cinquante maisons se sont écroulées à Perregaux. Des mesures sont prises pour assurer le ravitaillement par avion. Les obsèques des victimes ont eu lieu dimanche. A Rivoli, il y avait samedi deux mètres d'eau dans les maisons, mais les dégâts sont simplement mobiliers. Le maire de Perregaux signale quelques victimes. On n'a aucune nouvelle de Bouhenne, où le train d'Oran reste bloqué. Toutes les communications avec l'ouest du département sont coupées. Le préfet d'Oran n'a pu parvenir à Mostaganem. Dans cette dernière ville, on évalue à 100 le nombre des victimes.

PERREGAUX, 28 (Havas). — La rupture du barrage de l'Oued Fergoud a causé à Perregaux une véritable catastrophe. C'est grâce à un ingénieur qui, vendredi, avait ouvert les vannes d'évacuation et qui veillait sur le barrage qu'un malheur plus grand encore a été évité. En effet, il cria au maire dès qu'il vit le danger de rupture : « Sonnez le tocsin, alarmez la population ! » Il était tombé plus de 71 mm. d'eau sans interruption dans la région. L'eau commença à passer par-dessus le déversoir du barrage, puis à 10 h. 45 le barrage vacilla, une trombe d'eau jaillit au centre et le barrage sombra. 5 à 6000 mètres cubes de maçonnerie furent emportés par les eaux. D'ores et déjà, les dégâts sont évalués à plusieurs dizaines de millions. On ignore encore le nombre exact des victimes. Des soldats du génie sont arrivés sur les lieux.

Pour la paix industrielle

LONDRES, 27 (Havas). — On apprend qu'un groupe important du patronat anglais, ayant à sa tête sir Alfred Mond, a adressé une lettre au conseil général des Trade-Unions proposant une conférence pour la discussion de la paix industrielle. En conséquence, le conseil général des Trade-Unions se réunira en séance spéciale le 20 décembre prochain pour étudier cette communication.

Un déraillement en Belgique

BRUXELLES, 28 (Havas). — Un déraillement s'est produit à Ath dimanche, vers 9 h. 30 du matin. Cinq voitures du rapide Bruxelles-Calais sont sorties des rails et se sont renversées alors que le train marchait à une très grande vitesse. Il y a eu deux blessés graves, une femme qui a eu les deux jambes fracturées et son enfant âgé de six ans et demi. Six autres personnes ont été contusionnées. Les dégâts matériels sont peu importants. La circulation des trains se fait sur une autre voie.

Dernières dépêches

Commentaires

PARIS, 28 (Havas). — Commentant le texte du traité franco-yougoslave, publié dans la soirée de dimanche, l'« Echo de Paris » écrit qu'il diffère totalement du traité italo-albanais, dont le texte a été récemment publié. Puisque le document franco-yougoslave prévoit en dernier ressort le recours à la S. d. N., tandis que le traité albano-italien, qui envisage la guerre, ne prévoit aucun appel à la S. d. N. Le traité franco-yougoslave n'est donc nullement comparable à celui de Tirana.

L'« Ere Nouvelle » appuie également cette manière de voir qui est, du reste, celle de la plupart des journaux du matin. Quant au « Populaire », tout en affirmant que le traité franco-yougoslave est différent du traité de Tirana, il critique son texte qui veut concilier la politique de Locarno et de la S. d. N. avec la politique d'équilibre des alliances particulières d'avant-guerre.

Les relations polono-lituaniennes

PARIS, 28 (Havas). — Le « Petit Parisien » reçoit une dépêche de Londres, avisant que d'après une note publiée par le « Times », le gouvernement polonais a décidé d'attirer l'attention de la S. d. N. sur le fait que par suite de la persistance de la Lituanie à maintenir vis-à-vis de la Pologne une attitude de puissance en état de guerre, aucune amélioration des rapports n'est possible entre les deux pays.

Aussi la Pologne demande-t-elle au conseil de la S. d. N. d'exercer son influence auprès de la Lituanie pour que cet état de guerre soit aboli et que des relations normales soient établies entre les deux pays. Le « Times » ajoute que le conseil de la S. d. N., qui se réunit prochainement à Genève, examinera la demande de la Pologne.

Les bandits marocains ont reçu trois millions

PARIS, 28 (Havas). — Le « Matin » dit que le chiffre de la rançon versée aux ravisseurs des petites Arnaud, atteint 245.000 douros, soit environ trois millions de francs, plus quelques fournitures.

Les conflits du travail

MELBOURNE, 28 (Havas). — A la suite de l'ultimatum des armateurs, dont le délai expire mercredi, les ouvriers du port en grève ont décidé de refuser d'accepter les conditions des armateurs et ont fait savoir à ce sujet qu'ils étaient toujours disposés à négocier un accord fédéral.

Ceux qui se mêlent des affaires des autres

LE CAIRE, 28 (Havas). — Sur l'invitation de la Chambre de commerce anglaise, les représentants des chambres de commerce européennes se sont réunis pour protester contre la nouvelle loi égyptienne concernant la constitution des sociétés à responsabilité limitée.

Le docteur et Madame Robert Chable et leur fille;
Monsieur et Madame Carl Ott et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Chable, à Genève ;
Monsieur et Madame J.-P. de Montmollin et leurs enfants, à Paris ;
Miss M.-E. Ramsey, à Neuchâtel ;
Mr et Mrs Harry Ramsey, leurs enfants et petits-enfants, en Angleterre ;
Les enfants et petits-enfants de feu Mr Mansell Ramsey, en Angleterre ;
Mrs Herbert Ramsey, ses enfants et petits-enfants, en Angleterre ;
Mademoiselle Marie Chable ;
Monsieur et Madame Gustave Chable et leurs enfants,
ont l'honneur de faire part du décès de

Madame Edouard CHABLE
née Ellen M. RAMSEY

leur bien chère mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a reprise à Lui le 27 novembre 1927.

1 Pierre V, 10.

L'incinération, sans suite, aura lieu le mercredi 30 novembre.

Prière de ne pas faire de visites ni d'envoyer de fleurs

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Henri Chédel, à Neuchâtel ;
Madame Nancy Baehler, née Fraissard, à Neuchâtel, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Arnold Fraissard, à Yverdon ;
Madame Arthur Fraissard, à Couvet, et ses enfants ;
Madame et Monsieur Georges Lanquetin-Fraissard, à Pontarlier, et leurs enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien chère mère, sœur, tante et parente,

Madame Marie CHÉDEL
née FRAISSARD

que Dieu a reprise paisiblement à Lui, le 26 novembre 1927, dans sa 77me année.

Neuchâtel, le 28 novembre 1927.

Ne crains point, crois seulement.
Luc VIII, 50.

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 29 novembre.

Domicile mortuaire : Avenue de la Gare 4.

On ne touchera pas

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Georges Leuba et ses deux enfants, Juliette et André, à Peseux ; Madame Elise Leuba, à Corcelles ; Monsieur William Leuba, à Leysin ; Monsieur et Madame John Leuba et leur fille, à Paris ; Monsieur Francis Leuba, à Corcelles, et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges LEUBA
pharmacien

leur cher époux, père, fils, frère et parent, survenu dimanche soir, 27 novembre 1927, à 20 heures, dans sa 44me année.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 30 novembre 1927, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Pharmacie de Peseux.

Prière de ne pas faire de visites

On ne touchera pas

Madame Ida Cosandier et ses filles, à Milan, Neuchâtel et Genève, ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Yvonne COSANDIER

leur chère fille, sœur et parente, que Dieu a reprise à Lui à l'âge de 36 ans.

Perreux, le 27 novembre 1927.

Neuchâtel, Seyon 12.

Repose en paix.

Pompes Funèbres Générales S.A.
L. WASSERFALLEN
NEUCHATEL
TÉLÉPH. 108

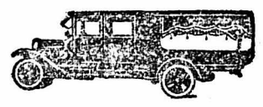

Corbillard automobile pour enterrements et incinérations permettant de transporter les membres de la famille en même temps que le cercueil.

Concessionnaire de la ville
pour les enterrements par corbillard automobile dans la circonscription communale.
Cercueils. Incinérations exhumations.
Concessionnaire de la Société de crémation.
Formalités et démarches.

Cours du 28 novembre 1927, à 8 h. 30, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Chèque	Demande	Offre
	Paris	20.38	20.43
	Londres	25.30	25.31
	Milan	28 21	28.26
	Bruxelles	72.38	72.48
	New York	5.17	5.19
	Berlin	123.80	123.90
	Vienne	73.10	73.20
	Amsterdam	209 48	209.58
	Madrid	87.—	87.10
	Stockholm	139.75	139.85
	Copenhague	139.—	139.10
	Oslo	137.85	138.—
	Prague	15.32	15.40

Achat et Vente de billets de banque étrangers

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Bulletin météorologique — Novembre 1927

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	V. dominant Dir.	Force	Etat du ciel
26	4.4	2 8	4.8	728.5		S.-E.	moyen	couv.
27	3 9	2.6	4.6	724.6		var.	faible	»

26. Temps brumeux.
27. Léger brouillard sur le sol tout le jour.
28. 7 h. ½ : Temp. : 1.5 Vent. N.-E. Ciel. couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.

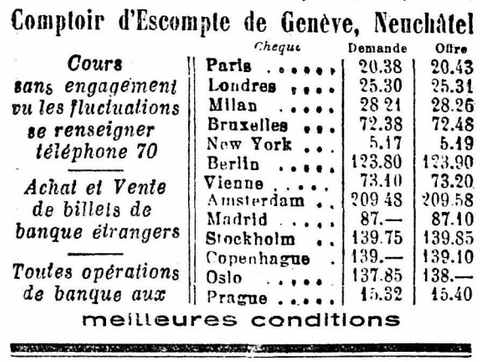

Niveau du lac : 27 novembre, 429.47.
» » 28 novembre, 429.46.

Bulletin météor. des C. F. F. : 28 novembre, 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigr.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	+ 3	Couvert. Calme.
543	Berne	— 2	Brouillard. »
587	Coire	+ 1	Tr. b. tps. »
1543	Davos	— 2	» »
632	Fribourg	0	Brouillard. »
394	Genève	+ 5	» »
475	Glaris	0	» »
1109	Göschenen	+11	Tr. b. tps. »
568	Interlaken	+ 3	Brouillard. »
995	La Ch.-de-Fonds	— 3	Tr. b. tps. »
450	Lausanne	+ 5	Couvert »
208	Locarno	+ 5	Tr. b. tps. »
276	Lugano	+ 5	» »
439	Lucerne	+ 2	Brouillard. »
398	Montreux	+ 6	Quelq nuag. »
482	Neuchâtel	+ 3	Couvert »
905	Ragatz	+ 1	Nébuleux. »
673	Saint-Gall	+ 1	Brouillard. »
1856	Saint-Moritz	— 5	Tr. b. tps. »
407	Schaffhouse	+ 3	Quelq nuag. »
537	Sierre	+ 2	Tr. b. tps. »
562	Thoune	+ 3	Brouillard. »
389	Vevey	+ 4	Couvert. »
1609	Zermatt		
410	Zurich	+ 3	Nuageux. »